

4-720-552-EX-1

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE SAAD DAHLEB - BLIDA 1
INSTITUT D'ARCHITECTURE
MEMOIRE EN VUE DE L'OBTENTION DE MASTER EN ARCHITECTURE

THEME : HABITABILITE DE LA PLACE URBAINE
ETUDE COMPARATIVE DE LA PLACE DU PORT DE AIN BENIAN ET
LA PLACE DE LA LIBERTE DE BLIDA

ETUDIANTS :
ISLEM SNOUSSI
CHAHRAZED YASMINE REFSI

ENCADRE PAR :
Dr. H. GUENOUNE

Promotion Juin 2016.

REMERCIEMENTS ET DEDICACES

Grâces à dieu le tout puissant qui ma donné le courage, la volonté et la santé pour terminer mes études et préparer ce mémoire de master recherche.

Tous mes remerciements vont d'abords à mon cher promoteur Dr GENOUNE Houcine d'avoir accepté de diriger ce travail, qu'il trouve ici, l'expression de ma profonde reconnaissance, mon immense gratitude et mon grand respect, pour tous ses efforts, son savoir, ses idées, sa confiance et ses encouragements.

Mes remerciements s'adressent particulièrement à Mr Ait SAADI de m'avoir fait l'honneur d'accepter de présider le jury. Qu' il trouve ici ma reconnaissance et mon respect le plus sincère.

Mes sincères remerciements vont aux membres de jury.

J'adresseé galement mes sincères remerciements à Mr. BOUZID Rachid qui m'a énormément aidé dans la confection d'une partie du mémoire compte tenu son expérience dans ce domaine et pour son assistance technique.

Enfin, je ne saurai remercier mes parents qui se sont toujours soucier de notre éducation et de notre instruction et qui ont été toujours derrière nous afin de nous éviter de trébucher quelque soit la situation posée

Il m'est agréable d'exprimer mes remerciements à tous mes amis qui m'ont aidé pour le bon achèvement de ce travail.

Je dédie ce modeste travail à la mémoire de mes grands parents qui ont su transmettre la sagesse, la tendresse, labonté, le savoir et le courage à mes parents et qui leur tour feront de même pour nous, qu'ils reposent en paix,

A mes chers parents, mon frère Imed Eddine, ma sœur Samira, mon beau frèreNadjib ,ainsi qu'à mes deux chers neveuxMohamed Rostom et Zahreddine

SNOUSSI.I

REMERCIEMENT

Nous remercierons en premier lieu DIEU, ensuite nos parents, nos frères et sœurs et tous les collègues d'architecture.

Nous adressons aussi, et surtout, notre sincère sentiment de gratitude à notre encadreur **Dr: H.GUENOUN** pour nous avoir transmis ne serait-ce que le peu de son immense savoir et ses grandes capacités de docteur en architecture et design urbain, avec générosité et modestie.

Nous ne vous remercierons jamais assez.

Nous tenons également à remercier toute personne ayant contribué de près ou de loin à la concrétisation de ce mémoire.

PREAMBULE

En dépit des transformations urbaines exprimées par la périurbanisation, et l'émergence de nouveaux types de centralités, l'espace public reste au cœur de l'habitabilité de nos villes.

La place, symbole de l'espace public, joue un rôle fondamental dans la régulation des interférences entre ville et citoyens.

Une analyse multidimensionnelle de l'habitabilité de la place est conçue comme une composante essentielle au développement d'une politique d'aménagement de nos villes visant à concilier d'une part le citoyen et la ville, et d'autre part consolider le rôle régulateur de l'espace public dans l'ambiance urbaine. Cette réflexion vise à fournir certains éléments de compréhension, et de développement de stratégie pour la conception de l'espace public.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

1. 1. INTRODUCTION GENERALE.....	06
1. 2. PROBLEMATIQUE DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN.....	06
1. 3. PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE.....	07
1. 4. BUT ET OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	08
1. 5. HYPOTHESES DE L'ETUDE.....	09
1. 6. METHODOLOGIE.....	09
1. 6. 1. Le Schéma De Recherche.....	09
1. 6. 2. Support D'investigation.....	10
1. 6. 3. Contribution De L'étude.....	11
1. 7. STRUCTURE DU MEMOIRE.....	12

CHAPITRE 2 : ORIENTATION THEORIQUE

2. 1. L'HABITABILITE DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN.....	14
2. 1. 1. Espace Public Et Structure Urbaine.....	16
2. 1. 2. Espace Public Et Interaction Sociale.....	19
2. 1. 3. Espace Public Et Image Urbaine.....	20
2. 2. L'IDENTITE DE LA PLACE URBAINE.....	21
2. 2. 1. L'identité Structurelle.....	22
2. 2. 2. L'identité Typologique.....	23
2. 2. 3. L'identité Symbolique.....	23

CHAPITRE 3 : LA PLACE ET LA STRUCTURE URBAINE

3. 1. LES REPERES DE LA STRUCTURE URBAINE DES VILLES DE BLIDA ET DE AIN BENIAN (Cas D'étude).....	26
3. 1. 1. Le Système Viaire.....	27
3. 1. 1. Le Système Parcelaire.....	32
3. 1. 1. Le Système Bâti.....	37
3. 1. 1. Le Système Non Bâti.....	44

3. 2. LES REPERES DE LA MORPHOLOGIE DES PLACES CAS D'ETUDE (La Place De La Liberté De Blida Et La Place Du Port El Djamila).....	47
3. 2. 1. La Forme De La Place.....	47
3. 2. 2. Typologie De La Paroi des places.....	50
3. 2. 3. L'aménagement De La Place Du Port d'El Djamila.....	52
3. 3. RAPPORT ENTRE STRUCTURE URBAINE ET MORPHOLOGIE DE LA PLACE.....	55
 CHAPITRE 4 : TERRITOIRE DE LA PLACE ET INTERACTION SOCIALE	
4. 1. FORMES D'INTERACTION SOCIALE.....	59
4. 1. 1. La Structure De Détente.....	59
4. 1. 2. La Structure Des Echanges.....	61
4. 2. INTERACTION SOCIALE ET MORPHOLOGIE DE LA PLACE.....	62
4. 2. 1. Les Supports Physiques D'interaction Sociale.....	62
4. 2. 2. Les Supports Virtuels D'interaction Sociale.....	64
4. 3. FORMES D'APPROPRIATION DES TERRITOIRES DE LA PLACE..	65
4. 3. 1. Nature d'appropriation.....	65
4. 3. 2. Caractère D'appropriation Territoriale.....	68
 CHAPITRE 5 : LA PERCEPTION DE L'IDENTITE DE LA PLACE	
5. 1. PERCEPTION COGNITIVE DE LA PLACE.....	70
5. 2. PERCEPTION AFFECTIVE DE LA PLACE.....	71
5. 3. PERCEPTION NORMATIVE DE LA PLACE.....	72
 CHAPITRE 6 : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	
6. 1. CONCLUSIONS.....	75
6. 2. RECOMMANDATIONS.....	77
6. 2. 1. Repères De Conception Des Places.....	77
6. 2. 2. Repères De Développement Théorique De L'étude.....	78
BIBLIOGRAPHIE.....	79

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

1. 1. INTRODUCTION GENERALE

La présente étude est essentiellement orientée vers l'exploration des variables de l'habitabilité de l'espace public urbain, en particulier la place.

La place a toujours joué un rôle de régulateur de l'animation urbaine. Parmi ces rôles, celle de confirmation du caractère d'un lieu, et de séquence urbaine. Dans cette étude, la place est analysée à travers les rapports qu'elle entretient avec la structure de la ville, l'aptitude de son territoire à accueillir l'animation urbaine, et les dimensions de l'image urbaine qu'elle reflète. Cette analyse est faite sur deux situations environnementales différentes ; la ville traditionnelle et la ville balnéaire.

Cette étude se base sur une approche comparative avec une méthode systémique. Les conclusions et les recommandations visent à renforcer l'habitabilité et le rôle de la place dans la ville.

L'habitabilité dans cette étude est interprétée par le dialogue entre l'espace public et la ville, particulièrement dans les aspects suivants :

- Le degré d'intégration de la place publique dans la structure urbaine.
- La capacité de la place à promouvoir l'interaction sociale.
- La perception de la qualité de la place chez les usagers.

1. 2. PROBLEMATIQUE DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN

La problématique de l'espace public en milieu urbain a été traitée sous plusieurs angles. Généralement cette problématique s'articule autour des dimensions suivantes :

1. Rapport fragile avec la structure urbaine.
2. Capacité limitée à promouvoir l'animation urbaine.
3. Décalage entre caractéristiques typologiques et image mentale des usagers.

Le rapport de l'espace public à la structure urbaine de la ville se présente dans plusieurs cas comme fragile. Cette fragilité est apparente dans le degré d'inclusion de l'espace public à la ville. En effet, dans certains cas l'espace public est un espace interstitiel sans affectation, sans limites, sans identité, sans dialogue avec l'environnement. Par conséquent, il devient un espace de tous les maux sociaux ; délinquance et insalubre.

La capacité du territoire de l'espace public en tant qu'espace de support d'interaction sociale est limitée dans certaines situations. Ceci est clairement reflété par l'analyse du système d'activité qui s'y déroule. L'animation urbaine dans ce genre d'espace public devient très faible, et parfois même absente.

Dans d'autres cas, les caractéristiques typologiques d'un espace public ne correspondent pas à l'image mentale que se font les usagers. En effet, la morphologie d'un espace, de par sa forme, son architecture, sa paroi, son degré d'ouverture et d'exposition, ou encore son aménagement affecte directement la perception des gens de cet espace. Par conséquent, l'image mentale que se font les citoyens de cet espace manquera à la qualité de son principe en tant qu'espace public.

Cette problématique générale de l'espace public urbain s'exprime clairement dans la place. En effet, la place en tant qu'espace public urbain pose un certain nombre de problématiques centrées autour de son rôle de régulateur de l'animation urbaine. Parmi les aspects de cette problématique, il y a ce relatif à :

1. La centralité fonctionnelle.
2. La convergence.
3. L'identité.

La problématique de la centralité de la place s'exprime à travers la qualité des rapports organiques qu'elle entretient avec la structure urbaine. Dans plusieurs cas la place n'a pas été conçue comme un espace d'articulation ou de convergence des éléments structurants la ville, mais plutôt un espace déduit non conçu.

La problématique de convergence dans les places publiques interpelle l'aptitude de ces espaces en tant que supports pour les activités urbaines. L'observation montre que ce système d'activité urbaine est limité.

L'identité de la place peut être problématique dans le cas où la symbolique, et la spécificité morphologique de celle-ci ne correspondent pas à l'image mentale de l'utilisateur.

1. 3. PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE

La présente étude s'intéresse à la problématique de la place en tant que séquence urbaine et en tant qu'espace de confirmation caractérielle. Cette problématique interpelle les variables de l'identité du lieu en rapport aux dimensions physiques, fonctionnelles, et sensorielles.

-Le rapport physique pose la problématique de la relation entre la place et la structure urbaine.

-Le rapport fonctionnel est exprimé à travers la problématique de la relation entre territoire de la place et interaction sociale.

-Le rapport sensoriel pose la problématique de la signification des variables de perception et de l'image mentale chez l'utilisateur.

La problématique spécifique des places dans les cas d'étude est exprimée comme suit : -Le rapport entre la structure de la ville et la place ne consolide pas le caractère de cet espace public. En effet, soit dans le cas de la place de la liberté à Blida ou dans le cas de la place du port à Ain Benian, les places sont conçues respectivement comme une séquence urbaine, et un espace de confirmation caractérielle. Dans le cas de la place du port, elle peut être considérée comme une extension fonctionnelle plutôt que comme un élément du système du cadre non bâti de la ville de Ain Benian. En effet, la place du port ne fait pas partie de la structure urbaine de la ville de Ain Benian, et n'est pas intégrée dans sa trame urbaine. Aussi, les axes importants de la ville ne sont pas dirigés vers la place du port. Un seul axe fait objet d'accès à cette place. Pour la place de la liberté de la ville de Blida, elle peut être considérée comme un élargissement du boulevard Laarbi Tebessi conçu comme support pour les activités du boulevard.

-Le territoire des places ; de la liberté à Blida et celle du port à Ain Benian, ne sont pas conçues pour être support de l'animation urbaine. Les caractéristiques morphologiques, la qualité de la paroi, et le type d'aménagement semblent être à l'origine de cette carence.

-L'image mentale des places chez les usagers à travers leur identité, la symbolique du lieu et les ambiances préfigurent leur rôle dans la ville. L'observation sur site a permis de montrer que l'image mentale des deux places est en décalage par rapport à leur identité.

1. 4. BUT ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

Le but de l'étude est l'exploration des variables qui influencent le degré d'habitabilité de la place urbaine en tant qu'espace public urbain dans ses dimensions de séquence urbaine et de confirmation caractérielle. Les objectifs assignés à ce but sont :

1. Examiner la relation entre la place et la structure urbaine de la ville.
2. Etablir le rapport entre la nature de la territorialité de la place et la qualité de l'interaction sociale.
3. Comprendre les éléments structurant l'image mentale de la place.

1. 5. HYPOTHESES DE L'ETUDE

Hypothèse 1 : La structure urbaine entretient un dialogue avec la place à travers les systèmes voiries, parcellaire, bâti, et non bâti. Le système de la voirie préfigure la qualité d'accessibilité. La contigüité est la convergence semblent être les relations appropriées. Le système parcellaire conditionne la forme de la place et son inscription dans l'homogénéité parcellaire de la ville. Le système bâti définit la qualité de la paroi de la place. La lecture du système du cadre non bâti détermine la logique de la situation et le caractère de la place.

Hypothèse 2 : La morphologie du territoire de la place conditionne la nature et l'intensité de l'interaction sociale. Le territoire de la place peut accueillir le système d'activité urbain dans le cas où la morphologie de place offre une variété territoriale. Le degré d'appropriation du territoire de la place est tributaire des variables telles que : situation, territorialité, temps d'expérimentation.

Hypothèse 3 : Les mécanismes de formation de l'image mentale chez l'utilisateur notamment ceux relatifs à la sémiotique, sémantique ou pragmatique, supposent une similitude au rôle joué de la place dans le paysage urbain. Le décalage entre la perception et l'identité de la place semble être influencé par la nature et le caractère d'appropriation de l'espace ; soit séquence urbaine, soit confirmation caractéristique. Les variables comme l'expérience du lieu, les qualités morphologiques, la nature des usagers semblent influencer cette perception.

1. 6. METHODOLOGIE

La méthodologie de l'étude se base sur trois dimensions :

- 1- Se soumettre aux schémas scientifiques de recherche.
- 2- La définition et le choix d'un support d'investigation.
- 3- Encadrement des éventuelles contributions.

1. 6. 1. Le Schéma De Recherche

Le schéma scientifique de recherche est défini comme suit

- : -Poser le problème.
- Définir le but et objectifs.
- Formuler les hypothèses.
- Examiner les hypothèses par une investigation.
- Retenir les conclusions et recommandations pour répondre à la problématique posée.

1. 6. 2. Support D'investigation

a. Cas D'étude :

Cette étude adopte une approche comparative de deux cas d'étude ; la place de la liberté de Blida, et la place du port de Ain Benian.

La présente étude concerne la comparaison entre deux places publiques situées dans deux villes différentes ; Blida, ville moyenne à caractère traditionnel, et Ain Benian petite ville balnéaire. Les places choisies ; pour la ville de Blida c'est la place de la liberté tant que séquence urbaine le long du boulevard structurant Laarbi Tebessi, et pour Ain Benian la place du port El Djamila comme confirmation du caractère balnéaire.

Ain Benian est une petite ville qui se trouve à 15km à l'ouest de la capitale Alger. Elle constitue de ce fait le point de relais entre la zone centre et la zone ouest de la côte algéroise. Son territoire occupe une superficie d'environ 1.373 ha, et compte une population de 58 595 habitants en 2007 (source ONS). Cette ville bénéficie de plusieurs potentialités comme sa situation géographique en bord de mer, sa côte formée par une altération de crêtes de falaises, et un ensemble de petites plages, faisant d'elle l'une des villes à caractère balnéaire aux activités touristiques et de loisirs très appréciées.

Ain Benian est une ville qui a subi plusieurs transformations dans son passé, et éventuellement le passage de nombreuses civilisations qui ont participé chacune à sa formation. Sa création remonte aux périodes troglodytes et antiques, puis arriva la période romaine pendant laquelle la ville de Ain Benian a commencé à se construire autour d'une source d'eau qui, chez les romains était considérée comme élément inducteur de croissance. Ce n'est alors qu'après la venue des colons que le village de "Guyot ville" vit le jour. Ce village étant principalement conçu pour les pêcheurs, était implanté près de la mer, mais il fut très vite converti en village accueillant des familles d'agriculteurs après l'échec de sa première fonction. Le village était doté de terres agricoles attribuées pour les familles d'agriculteurs, ainsi que d'autres facilités et avantages comme la chapelle, la place de la république, une école, un marché...., et c'est ainsi que la ville de Ain Benian s'est développée sur le littoral de la baie d'El Djamila.

Durant les quatre dernières décennies, l'urbanisme vit une dégradation de la structure à l'intérieur du périmètre urbain. Autour de Ain Benian, il eut quelques transformations impératives, ou conversions d'utilité publique. Il est noté aussi l'ouverture d'une voie d'évitement RN11, ainsi que l'apparition de nouveaux parcs de logements, la ville fut fragmentée en secteur mono fonctionnel.

La formation de la ville de Blida remonte à l'époque antique. A cette époque la ville était un point de passage et un relais important dans les échanges Nord/sud. Elle était probablement incluse dans la zone de sécurité établie par les Romains, malgré qu'elles ne soit pas mentionnée dans les écrits datant de cette période.

El Bouleïda, fut comme pôle urbain fondé en 1535 par alliance entre le pouvoir politico-militaire des turcs et le pouvoir religieux représenté par les marabout algérien Sid Ahmed el Kebir. A sa création la ville comptait 500 habitants. L'arrivée des Maures Andalous chassés d'Espagne fut d'un grand apport au développement de la ville. Le savoir -faire des Andalous et la recherche hydroscopique de Sid Ahmed El Kebir étaient les moteurs de développement de l'agriculture et l'architecture à Blida.

b. La Revue De L'état De L'art Et La Littérature Dans Le Domaine :

La recherche bibliographique a servi comme un outil de construction du cadre théorique de l'étude et de compréhension des phénomènes observés.

La revue de la littérature permet de définir l'état de l'art dans les domaines explorés. Elle fournit un cadre de compréhension et d'analyse des aspects soulevés.

Parmi les aspects retenus pour l'exploration théorique ; la ville, la structure urbaine, l'interaction sociale et l'image mentale de l'utilisateur

c. Observation Participante :

L'observation vient comme un outil d'exploration et de compréhension des aspects non mesurables de l'investigation.

La technique choisie est l'observation participante celle qui consiste à être le long de la journée et à des périodes différentes tant qu'utilisateur de cette place.

1. 6. 3. Contribution De L'étude

La méthodologie de l'étude est structurée de façon à développer des contributions pratiques et théoriques à l'importante réflexion dans le domaine. La contribution pratique concerne le choix de variables conceptuelles nécessaires pour l'aménagement et l'architecture des places. La contribution théorique embrasse l'étendu et les perspectives de développement des recherches en rapport avec le thème de l'étude.

1. 7. STRUCTURE DU MEMOIRE

Le présent mémoire est structuré en six chapitres, qui représentent trois parties :

1. Introduction au sujet
2. Analyse
3. Conclusions et recommandations

1. L'introduction au sujet est présente à travers le premier et deuxième chapitre. Le premier chapitre intitulé introduction générale développe la problématique de l'étude, les buts et objectifs, les hypothèses, et la méthodologie.

2. Le deuxième chapitre expose le cadre théorique de l'étude qui introduit l'espace public en général, et les variables de la place urbaine en particulier.

L'analyse des variables est élaborée à travers trois chapitres :

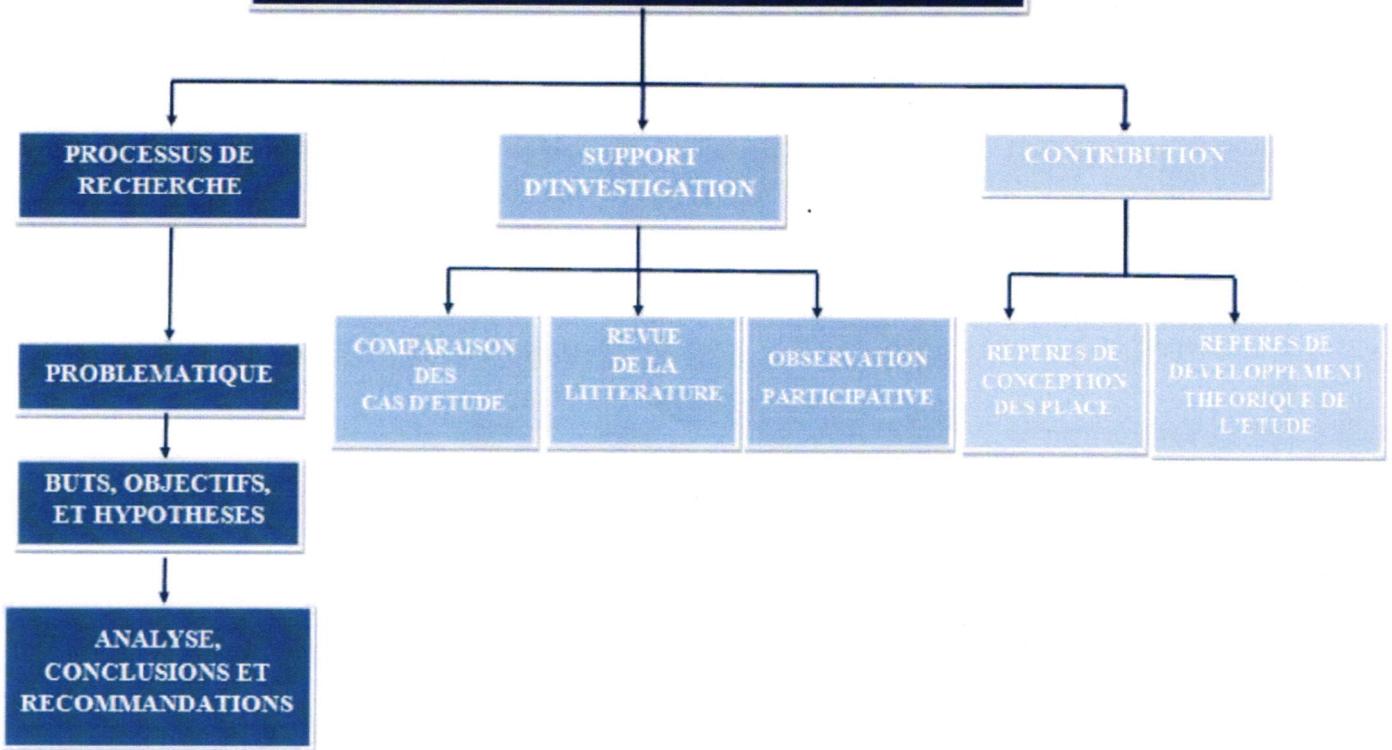
Le chapitre trois examine le rapport de la place à la structure urbaine de la ville.

Le chapitre quatre explore le territoire de la place en tant que support d'interaction sociale.

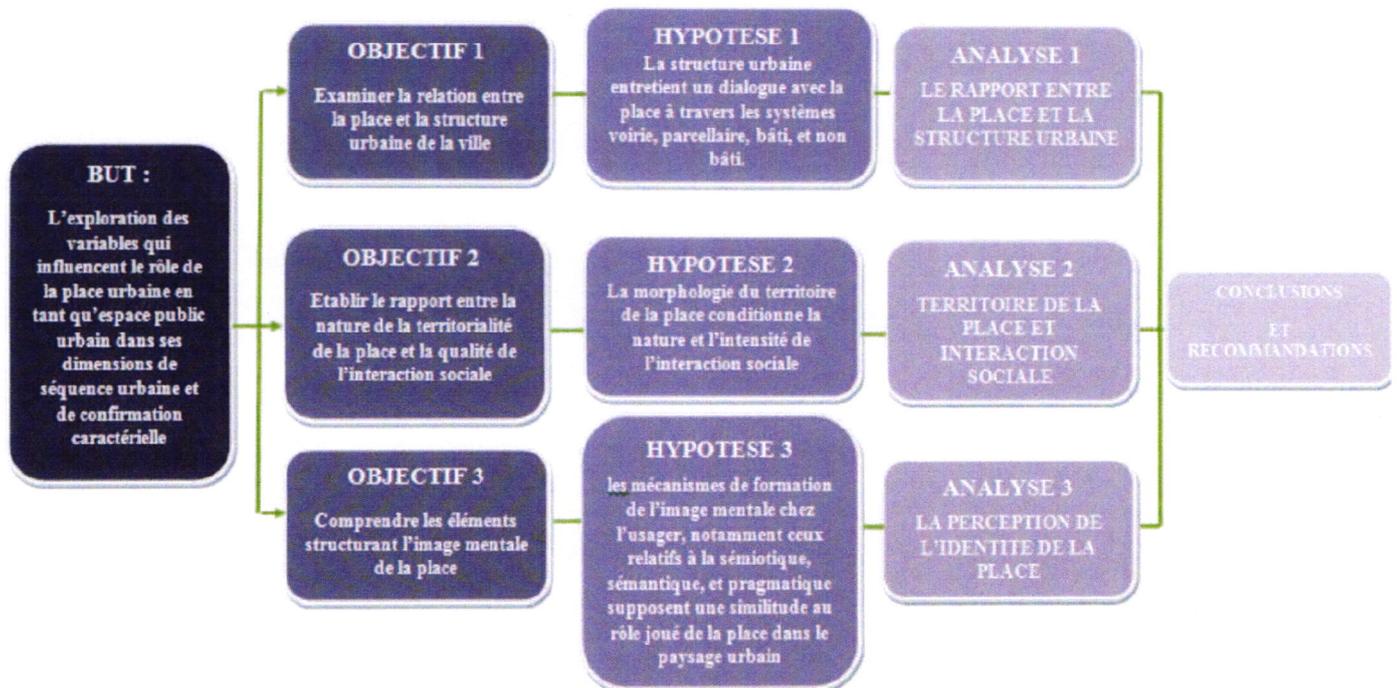
Le chapitre cinq examine l'identité de la place et son image mentale chez l'utilisateur.

3. Enfin la troisième partie de cette étude est une synthèse générale qui est exprimée par des conclusions et recommandations en réponse aux questions des problématiques posées au premier chapitre et des suggestions de recherche pour les futures études.

METHODOLOGIE DE RECHERCHE



PROCESSUS DE RECHERCHE



CHAPITRE 2 :

ORIENTATION THEORIQUE

4-720-552-EX-1

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE SAAD DAHLEB - BLIDA 1
INSTITUT D'ARCHITECTURE
MEMOIRE EN VUE DE L'OBTENTION DE MASTER EN ARCHITECTURE

THEME : HABITABILITE DE LA PLACE URBAINE
ETUDE COMPARATIVE DE LA PLACE DU PORT DE AIN BENIAN ET
LA PLACE DE LA LIBERTE DE BLIDA

ETUDIANTS :
ISLEM SNOUSSI
CHAHRAZED YASMINE REFSI

ENCADRE PAR :
Dr. H. GUENOUNE

Promotion Juin 2016.

REMERCIEMENTS ET DEDICACES

Grâces à dieu le tout puissant qui ma donné le courage, la volonté et la santé pour terminer mes études et préparer ce mémoire de master recherche.

Tous mes remerciements vont d'abords à mon cher promoteur Dr GENOUNE Houcine d'avoir accepté de diriger ce travail, qu'il trouve ici, l'expression de ma profonde reconnaissance, mon immense gratitude et mon grand respect, pour tous ses efforts, son savoir, ses idées, sa confiance et ses encouragements.

Mes remerciements s'adressent particulièrement à Mr Ait SAADI de m'avoir fait l'honneur d'accepter de présider le jury. Qu' il trouve ici ma reconnaissance et mon respect le plus sincère.

Mes sincères remerciements vont aux membres de jury.

J'adresseé galement mes sincères remerciements à Mr. BOUZID Rachid qui m'a énormément aidé dans la confection d'une partie du mémoire compte tenu son expérience dans ce domaine et pour son assistance technique.

Enfin, je ne saurai remercier mes parents qui se sont toujours soucier de notre éducation et de notre instruction et qui ont été toujours derrière nous afin de nous éviter de trébucher quelque soit la situation posée

Il m'est agréable d'exprimer mes remerciements à tous mes amis qui m'ont aidé pour le bon achèvement de ce travail.

Je dédie ce modeste travail à la mémoire de mes grands parents qui ont su transmettre la sagesse, la tendresse, labonté, le savoir et le courage à mes parents et qui leur tour feront de même pour nous, qu'ils reposent en paix,

A mes chers parents, mon frère Imed Eddine, ma sœur Samira, mon beau frèreNadjib ,ainsi qu'à mes deux chers neveuxMohamed Rostom et Zahreddine

SNOUSSI.I

REMERCIEMENT

Nous remercierons en premier lieu DIEU, ensuite nos parents, nos frères et sœurs et tous les collègues d'architecture.

Nous adressons aussi, et surtout, notre sincère sentiment de gratitude à notre encadreur **Dr: H.GUENOUN** pour nous avoir transmis ne serait-ce que le peu de son immense savoir et ses grandes capacités de docteur en architecture et design urbain, avec générosité et modestie.

Nous ne vous remercierons jamais assez.

Nous tenons également à remercier toute personne ayant contribué de près ou de loin à la concrétisation de ce mémoire.

PREAMBULE

En dépit des transformations urbaines exprimées par la périurbanisation, et l'émergence de nouveaux types de centralités, l'espace public reste au cœur de l'habitabilité de nos villes.

La place, symbole de l'espace public, joue un rôle fondamental dans la régulation des interférences entre ville et citoyens.

Une analyse multidimensionnelle de l'habitabilité de la place est conçue comme une composante essentielle au développement d'une politique d'aménagement de nos villes visant à concilier d'une part le citoyen et la ville, et d'autre part consolider le rôle régulateur de l'espace public dans l'ambiance urbaine. Cette réflexion vise à fournir certains éléments de compréhension, et de développement de stratégie pour la conception de l'espace public.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

1. 1. INTRODUCTION GENERALE.....	06
1. 2. PROBLEMATIQUE DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN.....	06
1. 3. PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE.....	07
1. 4. BUT ET OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	08
1. 5. HYPOTHESES DE L'ETUDE.....	09
1. 6. METHODOLOGIE.....	09
1. 6. 1. Le Schéma De Recherche.....	09
1. 6. 2. Support D'investigation.....	10
1. 6. 3. Contribution De L'étude.....	11
1. 7. STRUCTURE DU MEMOIRE.....	12

CHAPITRE 2 : ORIENTATION THEORIQUE

2. 1. L'HABITABILITE DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN.....	14
2. 1. 1. Espace Public Et Structure Urbaine.....	16
2. 1. 2. Espace Public Et Interaction Sociale.....	19
2. 1. 3. Espace Public Et Image Urbaine.....	20
2. 2. L'IDENTITE DE LA PLACE URBAINE.....	21
2. 2. 1. L'identité Structurelle.....	22
2. 2. 2. L'identité Typologique.....	23
2. 2. 3. L'identité Symbolique.....	23

CHAPITRE 3 : LA PLACE ET LA STRUCTURE URBAINE

3. 1. LES REPERES DE LA STRUCTURE URBAINE DES VILLES DE BLIDA ET DE AIN BENIAN (Cas D'étude).....	26
3. 1. 1. Le Système Viaire.....	27
3. 1. 1. Le Système Parcelaire.....	32
3. 1. 1. Le Système Bâti.....	37
3. 1. 1. Le Système Non Bâti.....	44

3. 2. LES REPERES DE LA MORPHOLOGIE DES PLACES CAS D'ETUDE (La Place De La Liberté De Blida Et La Place Du Port El Djamila).....	47
3. 2. 1. La Forme De La Place.....	47
3. 2. 2. Typologie De La Paroi des places.....	50
3. 2. 3. L'aménagement De La Place Du Port d'El Djamila.....	52
3. 3. RAPPORT ENTRE STRUCTURE URBAINE ET MORPHOLOGIE DE LA PLACE.....	55
 CHAPITRE 4 : TERRITOIRE DE LA PLACE ET INTERACTION SOCIALE	
4. 1. FORMES D'INTERACTION SOCIALE.....	59
4. 1. 1. La Structure De Détente.....	59
4. 1. 2. La Structure Des Echanges.....	61
4. 2. INTERACTION SOCIALE ET MORPHOLOGIE DE LA PLACE.....	62
4. 2. 1. Les Supports Physiques D'interaction Sociale.....	62
4. 2. 2. Les Supports Virtuels D'interaction Sociale.....	64
4. 3. FORMES D'APPROPRIATION DES TERRITOIRES DE LA PLACE..	65
4. 3. 1. Nature d'appropriation.....	65
4. 3. 2. Caractère D'appropriation Territoriale.....	68
 CHAPITRE 5 : LA PERCEPTION DE L'IDENTITE DE LA PLACE	
5. 1. PERCEPTION COGNITIVE DE LA PLACE.....	70
5. 2. PERCEPTION AFFECTIVE DE LA PLACE.....	71
5. 3. PERCEPTION NORMATIVE DE LA PLACE.....	72
 CHAPITRE 6 : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	
6. 1. CONCLUSIONS.....	75
6. 2. RECOMMANDATIONS.....	77
6. 2. 1. Repères De Conception Des Places.....	77
6. 2. 2. Repères De Développement Théorique De L'étude.....	78
BIBLIOGRAPHIE.....	79

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

1. 1. INTRODUCTION GENERALE

La présente étude est essentiellement orientée vers l'exploration des variables de l'habitabilité de l'espace public urbain, en particulier la place.

La place a toujours joué un rôle de régulateur de l'animation urbaine. Parmi ces rôles, celle de confirmation du caractère d'un lieu, et de séquence urbaine. Dans cette étude, la place est analysée à travers les rapports qu'elle entretient avec la structure de la ville, l'aptitude de son territoire à accueillir l'animation urbaine, et les dimensions de l'image urbaine qu'elle reflète. Cette analyse est faite sur deux situations environnementales différentes ; la ville traditionnelle et la ville balnéaire.

Cette étude se base sur une approche comparative avec une méthode systémique. Les conclusions et les recommandations visent à renforcer l'habitabilité et le rôle de la place dans la ville.

L'habitabilité dans cette étude est interprétée par le dialogue entre l'espace public et la ville, particulièrement dans les aspects suivants :

- Le degré d'intégration de la place publique dans la structure urbaine.
- La capacité de la place à promouvoir l'interaction sociale.
- La perception de la qualité de la place chez les usagers.

1. 2. PROBLEMATIQUE DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN

La problématique de l'espace public en milieu urbain a été traitée sous plusieurs angles. Généralement cette problématique s'articule autour des dimensions suivantes :

1. Rapport fragile avec la structure urbaine.
2. Capacité limitée à promouvoir l'animation urbaine.
3. Décalage entre caractéristiques typologiques et image mentale des usagers.

Le rapport de l'espace public à la structure urbaine de la ville se présente dans plusieurs cas comme fragile. Cette fragilité est apparente dans le degré d'inclusion de l'espace public à la ville. En effet, dans certains cas l'espace public est un espace interstitiel sans affectation, sans limites, sans identité, sans dialogue avec l'environnement. Par conséquent, il devient un espace de tous les maux sociaux ; délinquance et insalubre.

La capacité du territoire de l'espace public en tant qu'espace de support d'interaction sociale est limitée dans certaines situations. Ceci est clairement reflété par l'analyse du système d'activité qui s'y déroule. L'animation urbaine dans ce genre d'espace public devient très faible, et parfois même absente.

Dans d'autres cas, les caractéristiques typologiques d'un espace public ne correspondent pas à l'image mentale que se font les usagers. En effet, la morphologie d'un espace, de par sa forme, son architecture, sa paroi, son degré d'ouverture et d'exposition, ou encore son aménagement affecte directement la perception des gens de cet espace. Par conséquent, l'image mentale que se font les citoyens de cet espace manquera à la qualité de son principe en tant qu'espace public.

Cette problématique générale de l'espace public urbain s'exprime clairement dans la place. En effet, la place en tant qu'espace public urbain pose un certain nombre de problématiques centrées autour de son rôle de régulateur de l'animation urbaine. Parmi les aspects de cette problématique, il y a ce relatif à :

1. La centralité fonctionnelle.
2. La convergence.
3. L'identité.

La problématique de la centralité de la place s'exprime à travers la qualité des rapports organiques qu'elle entretient avec la structure urbaine. Dans plusieurs cas la place n'a pas été conçue comme un espace d'articulation ou de convergence des éléments structurants la ville, mais plutôt un espace déduit non conçu.

La problématique de convergence dans les places publiques interpelle l'aptitude de ces espaces en tant que supports pour les activités urbaines. L'observation montre que ce système d'activité urbaine est limité.

L'identité de la place peut être problématique dans le cas où la symbolique, et la spécificité morphologique de celle-ci ne correspondent pas à l'image mentale de l'utilisateur.

1. 3. PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE

La présente étude s'intéresse à la problématique de la place en tant que séquence urbaine et en tant qu'espace de confirmation caractérielle. Cette problématique interpelle les variables de l'identité du lieu en rapport aux dimensions physiques, fonctionnelles, et sensorielles.

-Le rapport physique pose la problématique de la relation entre la place et la structure urbaine.

-Le rapport fonctionnel est exprimé à travers la problématique de la relation entre territoire de la place et interaction sociale.

-Le rapport sensoriel pose la problématique de la signification des variables de perception et de l'image mentale chez l'utilisateur.

La problématique spécifique des places dans les cas d'étude est exprimée comme suit : -Le rapport entre la structure de la ville et la place ne consolide pas le caractère de cet espace public. En effet, soit dans le cas de la place de la liberté à Blida ou dans le cas de la place du port à Ain Benian, les places sont conçues respectivement comme une séquence urbaine, et un espace de confirmation caractérielle. Dans le cas de la place du port, elle peut être considérée comme une extension fonctionnelle plutôt que comme un élément du système du cadre non bâti de la ville de Ain Benian. En effet, la place du port ne fait pas partie de la structure urbaine de la ville de Ain Benian, et n'est pas intégrée dans sa trame urbaine. Aussi, les axes importants de la ville ne sont pas dirigés vers la place du port. Un seul axe fait objet d'accès à cette place. Pour la place de la liberté de la ville de Blida, elle peut être considérée comme un élargissement du boulevard Laarbi Tebessi conçu comme support pour les activités du boulevard.

-Le territoire des places ; de la liberté à Blida et celle du port à Ain Benian, ne sont pas conçues pour être support de l'animation urbaine. Les caractéristiques morphologiques, la qualité de la paroi, et le type d'aménagement semblent être à l'origine de cette carence.

-L'image mentale des places chez les usagers à travers leur identité, la symbolique du lieu et les ambiances préfigurent leur rôle dans la ville. L'observation sur site a permis de montrer que l'image mentale des deux places est en décalage par rapport à leur identité.

1. 4. BUT ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

Le but de l'étude est l'exploration des variables qui influencent le degré d'habitabilité de la place urbaine en tant qu'espace public urbain dans ses dimensions de séquence urbaine et de confirmation caractérielle. Les objectifs assignés à ce but sont :

1. Examiner la relation entre la place et la structure urbaine de la ville.
2. Etablir le rapport entre la nature de la territorialité de la place et la qualité de l'interaction sociale.
3. Comprendre les éléments structurant l'image mentale de la place.

1. 5. HYPOTHESES DE L'ETUDE

Hypothèse 1 : La structure urbaine entretient un dialogue avec la place à travers les systèmes voiries, parcellaire, bâti, et non bâti. Le système de la voirie préfigure la qualité d'accessibilité. La contiguïté est la convergence semblent être les relations appropriées. Le système parcellaire conditionne la forme de la place et son inscription dans l'homogénéité parcellaire de la ville. Le système bâti définit la qualité de la paroi de la place. La lecture du système du cadre non bâti détermine la logique de la situation et le caractère de la place.

Hypothèse 2 : La morphologie du territoire de la place conditionne la nature et l'intensité de l'interaction sociale. Le territoire de la place peut accueillir le système d'activité urbain dans le cas où la morphologie de place offre une variété territoriale. Le degré d'appropriation du territoire de la place est tributaire des variables telles que : situation, territorialité, temps d'expérimentation.

Hypothèse 3 : Les mécanismes de formation de l'image mentale chez l'utilisateur notamment ceux relatifs à la sémiotique, sémantique ou pragmatique, supposent une similitude au rôle joué de la place dans le paysage urbain. Le décalage entre la perception et l'identité de la place semble être influencé par la nature et le caractère d'appropriation de l'espace ; soit séquence urbaine, soit confirmation caractéristique. Les variables comme l'expérience du lieu, les qualités morphologiques, la nature des usagers semblent influencer cette perception.

1. 6. METHODOLOGIE

La méthodologie de l'étude se base sur trois dimensions :

- 1- Se soumettre aux schémas scientifiques de recherche.
- 2- La définition et le choix d'un support d'investigation.
- 3- Encadrement des éventuelles contributions.

1. 6. 1. Le Schéma De Recherche

Le schéma scientifique de recherche est défini comme suit

- : -Poser le problème.
- Définir le but et objectifs.
- Formuler les hypothèses.
- Examiner les hypothèses par une investigation.
- Retenir les conclusions et recommandations pour répondre à la problématique posée.

1. 6. 2. Support D'investigation

a. Cas D'étude :

Cette étude adopte une approche comparative de deux cas d'étude ; la place de la liberté de Blida, et la place du port de Ain Benian.

La présente étude concerne la comparaison entre deux places publiques situées dans deux villes différentes ; Blida, ville moyenne à caractère traditionnel, et Ain Benian petite ville balnéaire. Les places choisies ; pour la ville de Blida c'est la place de la liberté tant que séquence urbaine le long du boulevard structurant Laarbi Tebessi, et pour Ain Benian la place du port El Djamila comme confirmation du caractère balnéaire.

Ain Benian est une petite ville qui se trouve à 15km à l'ouest de la capitale Alger. Elle constitue de ce fait le point de relais entre la zone centre et la zone ouest de la côte algéroise. Son territoire occupe une superficie d'environ 1.373 ha, et compte une population de 58 595 habitants en 2007 (source ONS). Cette ville bénéficie de plusieurs potentialités comme sa situation géographique en bord de mer, sa côte formée par une altération de crêtes de falaises, et un ensemble de petites plages, faisant d'elle l'une des villes à caractère balnéaire aux activités touristiques et de loisirs très appréciées.

Ain Benian est une ville qui a subi plusieurs transformations dans son passé, et éventuellement le passage de nombreuses civilisations qui ont participé chacune à sa formation. Sa création remonte aux périodes troglodytes et antiques, puis arriva la période romaine pendant laquelle la ville de Ain Benian a commencé à se construire autour d'une source d'eau qui, chez les romains était considérée comme élément inducteur de croissance. Ce n'est alors qu'après la venue des colons que le village de "Guyot ville" vit le jour. Ce village étant principalement conçu pour les pêcheurs, était implanté près de la mer, mais il fut très vite converti en village accueillant des familles d'agriculteurs après l'échec de sa première fonction. Le village était doté de terres agricoles attribuées pour les familles d'agriculteurs, ainsi que d'autres facilités et avantages comme la chapelle, la place de la république, une école, un marché...., et c'est ainsi que la ville de Ain Benian s'est développée sur le littoral de la baie d'El Djamila.

Durant les quatre dernières décennies, l'urbanisme vit une dégradation de la structure à l'intérieur du périmètre urbain. Autour de Ain Benian, il eut quelques transformations impératives, ou conversions d'utilité publique. Il est noté aussi l'ouverture d'une voie d'évitement RN11, ainsi que l'apparition de nouveaux parcs de logements, la ville fut fragmentée en secteur mono fonctionnel.

La formation de la ville de Blida remonte à l'époque antique. A cette époque la ville était un point de passage et un relais important dans les échanges Nord/sud. Elle était probablement incluse dans la zone de sécurité établie par les Romains, malgré qu'elles ne soit pas mentionnée dans les écrits datant de cette période.

El Bouleïda, fut comme pôle urbain fondé en 1535 par alliance entre le pouvoir politico-militaire des turcs et le pouvoir religieux représenté par les marabout algérien Sid Ahmed el Kebir. A sa création la ville comptait 500 habitants. L'arrivée des Maures Andalous chassés d'Espagne fut d'un grand apport au développement de la ville. Le savoir -faire des Andalous et la recherche hydroscopique de Sid Ahmed El Kebir étaient les moteurs de développement de l'agriculture et l'architecture à Blida.

b. La Revue De L'état De L'art Et La Littérature Dans Le Domaine :

La recherche bibliographique a servi comme un outil de construction du cadre théorique de l'étude et de compréhension des phénomènes observés.

La revue de la littérature permet de définir l'état de l'art dans les domaines explorés. Elle fournit un cadre de compréhension et d'analyse des aspects soulevés.

Parmi les aspects retenus pour l'exploration théorique ; la ville, la structure urbaine, l'interaction sociale et l'image mentale de l'utilisateur

c. Observation Participante :

L'observation vient comme un outil d'exploration et de compréhension des aspects non mesurables de l'investigation.

La technique choisie est l'observation participante celle qui consiste à être le long de la journée et à des périodes différentes tant qu'utilisateur de cette place.

1. 6. 3. Contribution De L'étude

La méthodologie de l'étude est structurée de façon à développer des contributions pratiques et théoriques à l'importante réflexion dans le domaine. La contribution pratique concerne le choix de variables conceptuelles nécessaires pour l'aménagement et l'architecture des places. La contribution théorique embrasse l'étendu et les perspectives de développement des recherches en rapport avec le thème de l'étude.

1. 7. STRUCTURE DU MEMOIRE

Le présent mémoire est structuré en six chapitres, qui représentent trois parties :

1. Introduction au sujet
2. Analyse
3. Conclusions et recommandations

1. L'introduction au sujet est présente à travers le premier et deuxième chapitre. Le premier chapitre intitulé introduction générale développe la problématique de l'étude, les buts et objectifs, les hypothèses, et la méthodologie.

2. Le deuxième chapitre expose le cadre théorique de l'étude qui introduit l'espace public en général, et les variables de la place urbaine en particulier.

L'analyse des variables est élaborée à travers trois chapitres :

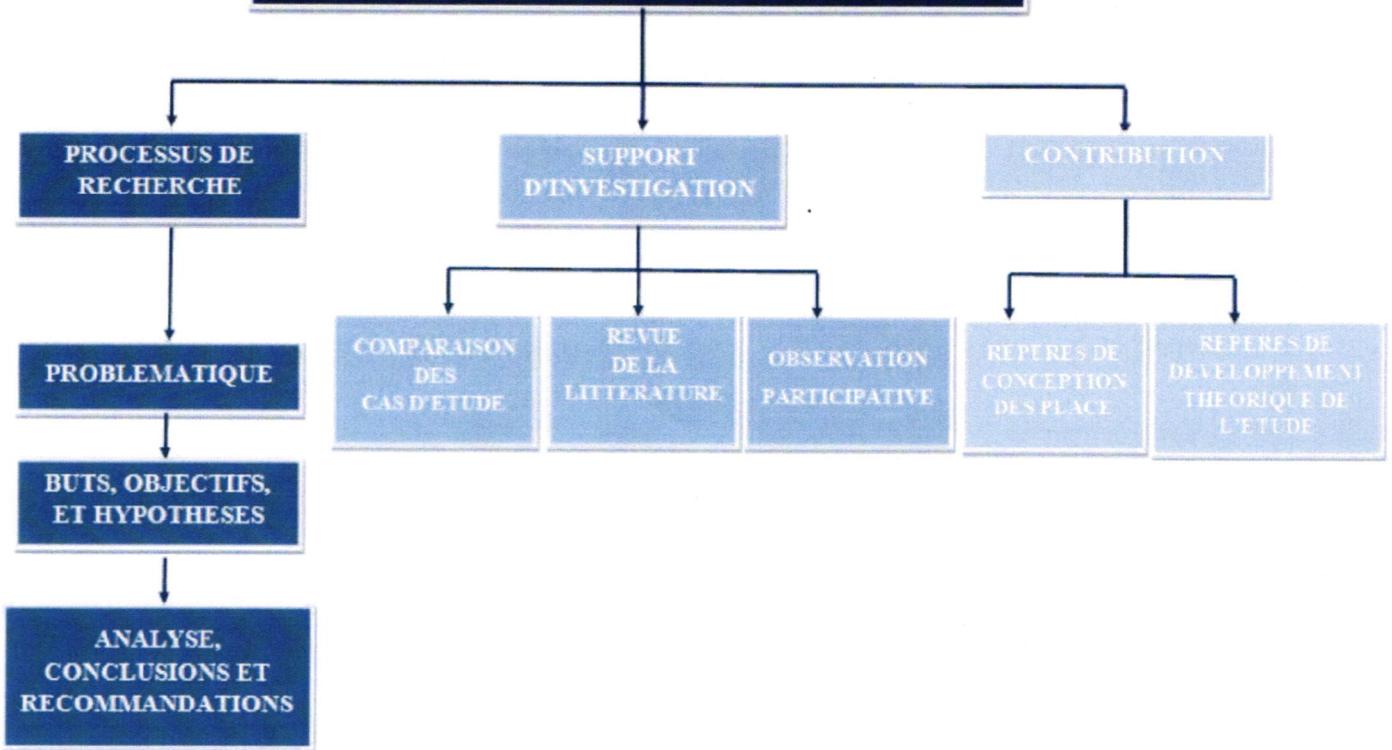
Le chapitre trois examine le rapport de la place à la structure urbaine de la ville.

Le chapitre quatre explore le territoire de la place en tant que support d'interaction sociale.

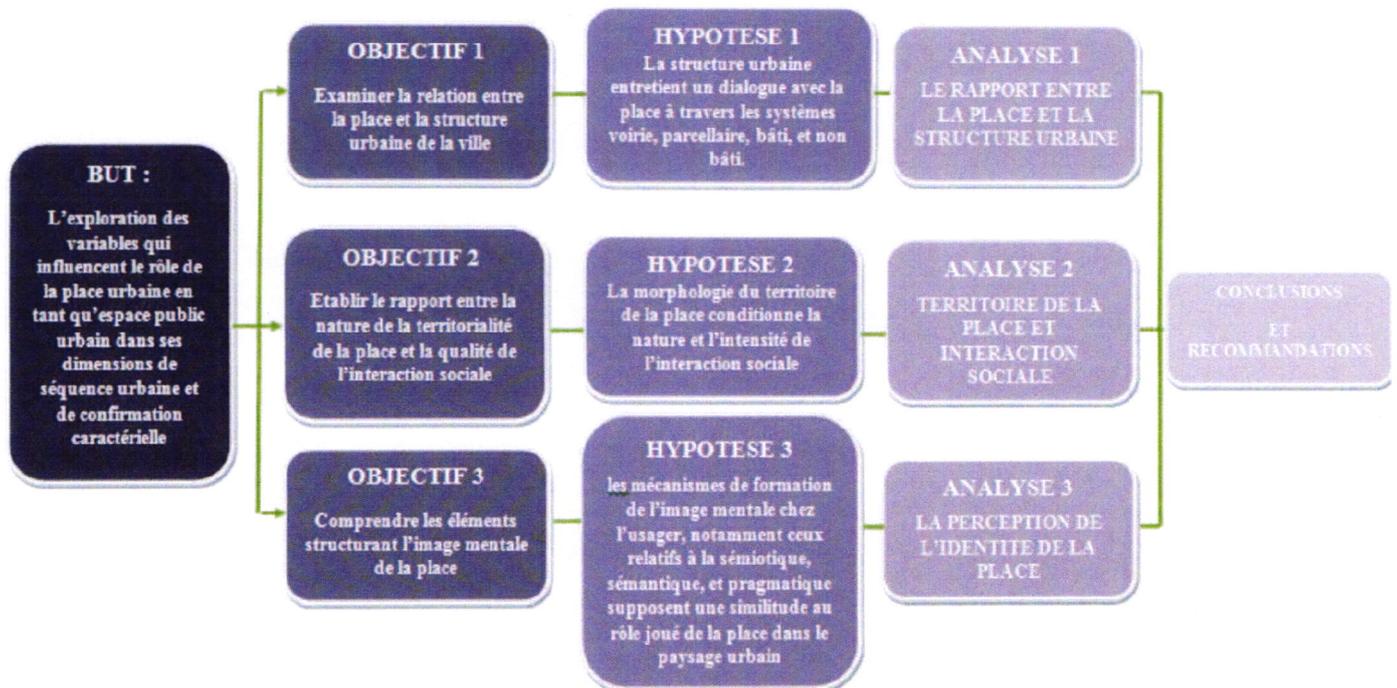
Le chapitre cinq examine l'identité de la place et son image mentale chez l'utilisateur.

3. Enfin la troisième partie de cette étude est une synthèse générale qui est exprimée par des conclusions et recommandations en réponse aux questions des problématiques posées au premier chapitre et des suggestions de recherche pour les futures études.

METHODOLOGIE DE RECHERCHE



PROCESSUS DE RECHERCHE



CHAPITRE 2 :

ORIENTATION THEORIQUE

CHAPITRE 3 :

LA PLACE ET LA STRUCTURE URBAINE

2. 1. 2. Espace Public Et Interaction Sociale

Dans la ville, l'interaction sociale extérieure se déroule dans l'espace public, ainsi l'espace public est le support du système d'activité. Les recherches ont montré que l'architecture de l'espace public conditionne le niveau et la nature de l'interaction. En effet, les concepteurs d'espaces publics ; architectes, paysagistes, et urbanistes entre autres, considèrent que l'aménagement, par le jeu de formes et de textures, favorise la création d'espaces générateurs de pratiques et d'ambiances urbaines. L'espace public représente de ce fait le lieu de rencontre souligné par le marquage au sol, par une recherche de matériaux ou par la conception d'une ambiance lumineuse par un design du mobilier, ou même de création d'espaces multifonctionnels et transformables par les installations et les spectacles. **Dorra Boussaada (2011).**

Le système d'activité des citoyens dans l'espace public peut avoir une nature structurée et non structurée. Cette nature d'interaction dépend non seulement des caractéristiques typologiques de l'espace public, mais aussi de l'environnement. L'espace public peut devenir carrefour d'échange, centralité fonctionnelle, lieu de référence et de convergence. L'espace public est considéré par les chercheurs comme vecteur d'animation urbaine et de développement des attitudes comportementales. En effet, l'interaction sociale dans ses dimensions multiples dépend largement de l'architecture de l'espace public.

Au-delà de son rôle majeur d'élément structurant de la trame urbaine, l'espace public urbain joue bien d'autres rôles dans la ville. Il est aussi un lieu de la circulation, de la rencontre offrant loisirs et détente, permet de lutter contre nombre de nuisances phoniques ou atmosphériques, renforce la cohérence visuelle et fonctionnelle entre les différentes superstructures de la cité, autrement dit, c'est "un des lieux privilégiés de la vie collective". Ce sont toutes ces fonctions qui font d'une ville un endroit qui procure le sentiment d'unité et donc de personnalité. **C. Galmiche (2000).**

L'espace public n'est pas seulement un lieu physique, mais un espace abstrait, changeant, à usage dans divers domaines, comme l'habitation, le commerce, les banques, les usines, les gares...etc. C'est aussi un facteur de cohésion sociale, de relations sociales, de rencontres, d'échanges politiques, de spectacles, de jeux, des revendications...etc. Mais il est aussi le lieu d'échange économique : services, travaux, commerce. Ces usages se reflètent régulièrement sur les espaces publics. Ils compliquent des dynamiques très spécifiques aux espaces publics.

D'autres usages sont plus éphémères, ils s'implantent selon les saisons ou des temporalités à l'urbain. Les activités des citoyens, les flux d'usagers, de divers types de véhicules ne sont pas seulement déterminés par les formes des espaces publics et leur contexte, mais encore par les temporalités de la vie urbaine et les fêtes spécifiques à chaque quartier.

2. 1. 3. Espace Public Et Image Urbaine

L'espace public reflète l'image qu'on peut se faire de la ville. Les qualificatifs de la ville sont présents dans les variables de perception de l'espace public chez l'individu.

En effet, la perception de l'espace public chez l'individu est un élément déterminant dans la structure de l'image mentale de la ville. L'ensemble des éléments de représentation spatiale des espaces publics urbains sont nombreux et divers : images visuelles d'abord, mais également valeurs, symboles, sensations, impressions, odeurs, etc. ; et ils interagissent tous avec d'autres aspects de l'espace public : fonctions, usages, fréquentations, composition, etc. La qualification des espaces publics est donc tout autant le fruit de la réalité que de la perception qu'en est faite. Certes, les images, les valeurs, les symboles attribués aux espaces publics urbains varient suivant qui les fréquente, à partir de quel lieu, en quelles compagnies, avec quelles connaissances, etc. Mais ces représentations, si elles sont fondamentales, n'en sont pas moins extrêmement difficiles à saisir et à comprendre pour deux raisons.

D'une part, les perceptions reposent sur des critères d'appréciation ou de répulsion subjectifs, qui relèvent bien souvent des idéologies, des histoires personnelles, voire de la psychologie, et qui sont donc difficiles à évaluer, surtout pour un géographe ou un urbaniste. D'autre part, elles s'inscrivent souvent dans la diversité de l'individu, et les confrontations de représentations spatiales mènent parfois difficilement à la mise en évidence des points communs. Pourtant, des outils, conceptuels et théoriques, existent et peuvent nous guider dans la compréhension des perceptions de l'espace urbain. **Giovanni FUSCO (2011).**

L'image mentale est un mécanisme fort de la perception, c'est un schéma visuel présent dans l'inconscient des usagers qui préfigure la qualité perçue de l'espace. Cette image est généralement construite à travers les références individuelles, l'identité du lieu, et la qualité des ambiances.

1. Les références individuelles dépendent des caractéristiques individuelles des usagers à travers notamment l'âge, situation familiale, statut social, et niveau d'éducation. D'après **Antoine S. Bailly (1974)**, suivant l'âge, l'expérience, certains déroulements sont privilégiés. Les enfants, par exemple, expriment les volumes en image plate **Piaget (1948)**. Leur apprentissage de la connaissance du volume passe par les informations visuelles successives et l'information tactile (besoin de toucher tous les objets). L'adulte, par contre, compare ce qu'il voit à ce qu'il connaît, car il est habitué à un certain nombre de dimensions usuelles. La mémoire, dans ce cas, joue un rôle essentiel.

L'identité du lieu d'après **Norbert Schultz (1981)** dans son livre intitulé "Le Génie du Lieu", définie comme une manifestation objective visible singulière d'un espace. L'identité d'un lieu est l'expression finale d'une série d'éléments structurelle, culturelle, historique, sociaux, et symboliques existants dans l'esprit de l'observateur à partir de la transmission des héritages de sa culture. Il lie entre les fragments d'un territoire et forme deux entités portantes d'une valeur socio-urbaine. Ça nous mène à distinguer dans l'espace et de spécifier le lieu à nos esprits, de telle est façon à arriver à identifier le symbole du lieu et nous identifier dans une lieu qui devient une partie de notre identité **Frank Guene (2009)**.

L'image mentale dépend aussi des ambiances. Une rue dans une zone industrielle ou une autre dans une zone d'affaires, une place dans un quartier populaire, une autre dans un quartier résidentiel ; on obtiendra des ambiances différentes. **Norchis (1984)**.

Les ambiances perçues de l'espace public sont liées aux formes et aux contextes, mais deux autres dimensions supplémentaires sont relevées pour qualifier les ambiances des espaces publics : d'une part, les temporalités définies par les heures diurnes et nocturnes, les fins de semaine et les différentes saisons ; d'autre part le sensoriel, notamment le visuel qu'implique les formes architecturales et urbanistiques, les matériaux de construction, le mobilier urbain, les perspectives, la lumière, le sonore, le tactile, l'olfactif, les microclimats journaliers et saisonniers impliquant de la chaleur, du vent, de l'humidité...etc.

2. 2. L'IDENTITE DE LA PLACE URBAINE

La place est un segment de territoire de l'espace public urbain. Sa situation en milieu urbain lui confère un statut varié dans la dynamique de la ville. Cette dynamique inclue les rapports à l'environnement, la symbolique du lieu, et les caractéristiques morphologiques. Ces rapports définissent les types de place et leurs rôles à jouer.

La recherche théorique montre que la place n'est pas seulement une parcelle d'une certaine forme ou d'un certain type d'accessibilité, mais c'est un segment de territoire de la ville aux caractéristiques typologiques spécifiques, un support pour le vécu urbain, et un repère exceptionnel du paysage urbain. L'examen de la littérature dans le domaine montre que l'identité de la place peut être analysée à travers trois dimensions :

- Identité structurelle
- Identité typologique
- Identité symbolique

2. 2. 1. L'identité Structurelle

L'identité structurelle est la superposition de la place à la structure de la ville. La place est considérée structurellement comme un espace non bâti dans la structure urbaine. Cet espace non bâti a pour mission de réguler les différents rapports entre ville et usagers. A ce titre, les recherches ont montré que la place peut être une articulation, une séquence urbaine, un élément de confirmation caractérielle, une centralité fonctionnelle, et un lieu de convergence.

Les compositions des places intégrées à la trame urbaine déterminent des relations, des flux qui incitent à effectuer des déplacements, en agissant sur la disposition d'ensemble. Une chaîne de ponctuations, un réseau de places structurantes, celles ci peuvent être à la base de l'ossature de la ville, et chaque place a son originalité. Ce réseau facilite souvent l'accrochage de nouveaux quartiers à ceux existants déjà. Les fonctions les plus couramment présentes sur les places publiques procèdent évidemment de la nature même de celles-ci, vouées au rassemblement et au passage : la circulation et le commerce. Viennent ensuite les activités sensibles que procurent les dégagements des façades : administration, culte, bureau....etc.

Michel Jean Bertrand et Hiéronim Listowski (1984).

La place entretient des liens organiques avec la ville, elle définit les fondements d'un rythme de composition urbaine et de la nature des relations et des dispositions fonctionnelles de la structure urbaine. Ses rôles préfigurent la logique de la composition urbaine des villes et fait valoir le degré d'historicité du lieu.

2. 2. 2. L'identité Typologique

L'identité typologique est interprétée par la morphologie de la place. D'après la recherche théorique et le travail de **Bertrand et Listowski. H (1984)**, et **Perla Korosec-Serfaty (1982)**, la morphologie de la place est généralement explorée à travers plusieurs variables, notamment la nature du plan, les dimensions, la forme d'insertion dans le site, le rythme des façades, la géométrie, et les proportions. Ces variables peuvent être catégorisées en trois dimensions : la forme, la paroi, et l'aménagement.

-La forme de la place décrite dans la littérature comme un état qui conjugue les variables suivantes : les dimensions, la géométrie, et l'identité.

Il s'agit de mettre en évidence les relations entre l'espace plein (bâtiments) et l'espace vide (rues, place, etc), la géométrie de la place et la disposition de la voirie par rapport à elle. Cette analyse permet la compréhension des formes urbaines et de leurs genèses, en mettant en valeur leurs relations, leurs limites, leurs contenus, leurs matières, etc.

-La paroi de la place se définit par la composition architecturale des bâtiments qui bordent la place. Elle permet d'identifier un certain nombre de caractéristiques relevant de la typologie architecturale des bâtiments tels que l'étude de leur gabarit, de leur masse, de leur système constructif, du traitement des façades (rythme, disposition des ouvertures, ornements...), de leur implantation (orientation, hauteur, etc.) ainsi que de leur plan (distribution intérieure). L'objectif au final est de dégager des typologies architecturales des lieux, et de les mettre en relation avec leur assemblage au sein de l'espace de composition qui est la place.

-L'aménagement est la nature de configuration du territoire de la place, et du mobilier urbain. La composition de la place s'enrichit en effet d'éléments plus éphémères que les bâtiments, mais tout aussi essentiels pour lui donner une certaine cohérence : le mobilier urbain, les revêtements du sol, les végétaux, et les systèmes de lumière urbaine. Epiderme du support physique de la place, ces éléments contribuent grandement aux aspects plus sociaux et fonctionnels (appropriations, usages, perceptions) de l'espace public de la place.

2. 2. 3. L'identité Symbolique

La symbolique de la place pour la ville est le répertoire des superpositions de plusieurs événements dans la mémoire collective des citoyens. Cette superposition est décryptée à travers des mécanismes de compréhension spatiale, notamment la sémiotique, la sémantique, et la pragmatique.

La place émet des signes et des symboles à travers des éléments représentant conventionnellement une valeur ou une référence pour chaque société citadine. La lecture sémiotique commune de ces symboles forme une identité de l'image de la place.

Le mécanisme de la sémantique dans le processus de la symbolique des places est lié au caractère et au rôle que cette place joue dans la ville. Des qualificatifs comme prestigieuse, historique, commerciale...etc, sont attribués à cette place.

La place sur le plan pragmatique est un espace non construit de la ville. L'installation des fonctions sur cet espace lui confère une symbolique d'usage. Cette symbolique est tributaire de la nature de ces fonctions. Aussi, les dimensions de la place interfèrent avec cette symbolique pragmatique pour des jugements d'adaptabilité au niveau de la ville dans laquelle elle se situe. Les normes d'usage de l'espace deviennent une unité de mesure de ce type de symbolique

CHAPITRE 3 : LA PLACE ET LA STRUCTURE URBAINE

Le présent chapitre explore le rapport entre les spécificités des places et les éléments de structure de la ville. Cette exploration met en équation les variables physiques de la structure de la ville et celles de la place dans l'optique de vérifier l'hypothèse énoncée dans le premier chapitre. La méthode comparative entre place de la liberté de la ville de Blida comme séquence urbaine, et la place du port El Djamila de Ain Benian comme espace de confirmation caractérielle est utilisée comme méthode d'analyse.

Ce chapitre est structuré à travers trois parties; la première partie traite les **dimensions de la structure urbaine** des deux entités urbaines comme cas d'étude. La deuxième partie examine les **spécificités morphologiques** des deux places. La troisième partie met en équation les variables de **la structure urbaine et la morphologie de la place**.

Les conclusions de ce chapitre seront pertinentes dans la conception de la relation entre place et structure urbaine.

3. 1. LES REPERES DE LA STRUCTURE URBAINE DES VILLES DE BLIDA ET DE AIN BENIAN (Cas D'étude) :

La structure urbaine, ou le tissu urbain, est constituée par un ensemble d'entités et de réseaux évoluant dans une logique de cohérence et de complémentarité. La structure urbaine est l'ossature sur laquelle toute forme de vie urbaine, dans ses dimensions multiples, se manifeste.

Dans cette étude, un intérêt particulier est donné à la structure urbaine en tant qu'un ensemble de systèmes définissant les caractéristiques morphologiques de la ville. Ces systèmes sont :

1. Système viaire.
2. Système parcellaire.
3. Système bâti.
4. Système non bâti.

3. 1. 1. Le Système Viaire

Le système viaire résulte habituellement d'un lent processus, et adopte une variété de formes. Les voies se composent généralement d'une chaussée pour la circulation et le stationnement sur rue ainsi que, dans certains cas, d'équipements piétonniers, d'équipements cyclables et de banquettes latérales ou d'accotement. La voie publique quant à elle, est bordée de parcelles qui forment le système parcellaire, (Typologie du système viaire, Urban soland, 54 annexe 6.2 / Atlas du paysage du mont royal).

La structure viaire est donc l'ensemble de traits définissant le caractère global et la qualité des réseaux de déplacement à l'intérieur d'un territoire. L'analyse de cette structure se fait à travers les éléments suivants :

- a. Les caractères du support géométrique du tracé.
- b. Les caractères typologiques des voies.

a. Les Caractères Du Support Géométrique Du Tracé Des Cas D'étude :

Les critères géométriques et dimensionnels des voies jouent un rôle moins important que ceux typologiques, dans le sens où elles apportent des variations qui ne remettent justement pas en cause la nature fondamentale du système. Cependant, ces variations sont plus directement apercevables que ceux topologiques.

On peut les décrire en prenant comme appuis un réseau arborescent. Dépendant de l'angle formé par l'intersection des directions respectives de chaque rue, leur hiérarchisation peut être renforcée ou, au contraire, affaiblie.

Dans la ville de Ain Benian, la géométrie du système viaire représente, de façon générale, une orthogonalité confirmant l'équivalence du rôle de nombreuses rues dans le système.

Ce type de réseau constitue un modèle particulièrement fort, semblable au plan en damier que l'on retrouve dans de nombreuses villes coloniales, qui est le cas de la ville de Ain Benian.

Le maillage qui compose cette ville est constitué d'unités de formes et dimensions liées aux contraintes physiques du site et au statut des parcelles.

En effet, c'est le cas du réseau routier d'El Djamila. Ce dernier forme un réseau quadrillé où, la hiérarchisation est faite sur la base des dimensions des voies qui la composent. Pratiquement toutes les voies sont de largeurs allant de 6 à 15m.

Dans la ville de Blida, le tracé géométrique de la structure viaire est caractérisé par une orthogonalité et un dimensionnement non hiérarchisé. L'orthogonalité a donné naissance à un maillage en damier prononcé dans certaines parties de cette ville.

Le maillage est composé par des unités dont la forme et les dimensions sont essentiellement liées aux contraintes physiques du site et au statut des parcelles.

Le tracé de la structure viaire de la plus grande partie de la ville ne constitue pas une ossature de connexion entre les différents moments du territoire.

La logique géométrique est basée sur la recherche de vecteur d'orientation vers l'extérieur du territoire en particulier vers les axes menant vers le noyau ancien.

b. Les caractères typologiques du système viaire

L'analyse de la typologie du système viaire s'appuie principalement sur les critères physiques de la ville en question, qui sont les éléments fondamentaux pour caractériser l'organisation d'un système viaire. Ces caractéristiques physiques sont ; les dimensions des voies et des trottoirs, et leur aménagement.

La largeur des chaussées des voies et leurs trottoirs est un facteur indispensable de hiérarchisation d'un système, mais leur longueur joue un rôle aussi important. Plus une voie est longue, plus sa desserte s'accroît et plus elle a un rôle structurant dans la ville. Ces variantes dimensionnelles peuvent éventuellement renforcer ou atténuer les caractéristiques topologiques et géométriques d'un réseau routier. **UNESCO (1984).**

Quant à l'aménagement des voies, lui aussi joue un rôle important dans le renforcement de leur identité ou, au contraire l'affaiblir. Plusieurs éléments déterminent l'aménagement des voies ; la plantation, le revêtement de la chaussée et trottoirs, les ralentisseurs, et les façades.

En fonction des définitions précédemment indiquées, trois types de voies sont distingués :

- Les axes urbains.
- Les axes de connexion.
- Les voies de desserte.

Les Axes Urbains :

Dans la ville de Ain Benian, il existe un seul axe ; la RN11. Cet axe urbain présente des caractéristiques typologiques assez importantes ; double voie de circulation, larges trottoirs, ralentisseurs, feux de signalisation, et aménagement végétal.

Dans la ville de Blida, ces axes sont le boulevard Larbi Tebessi, Amara Youcef, et le Boulevard Mohamed Boudiaf.

Les caractéristiques typologiques du Boulevard Mohamed Boudiaf ne correspondent pas à ceux du Boulevard Larbi Tebessi et Amara Youcef. Ce dernier présente des caractéristiques typologiques (doubles voies de circulation, large trottoir, aménagement végétal), mais ne véhicule pas une animation similaire au boulevard Larbi Tebessi. Celui-ci représente l'axe urbain le plus important.

Les Axes De Connexion :

Les axes de connexion sont des voies qui permettent de relier les axes urbains au reste de la ville.

Dans le territoire d'étude de la ville de Ain Benian on distingue deux types d'axes de connexion :

- L'axe Colonel Si M'hamed.
- L'axe Bouroua Si Lounes.
- Le parcours littoral.

Ces axes sont de typologie différente. Les caractéristiques typologiques du Boulevard Colonel Si M'Hamed ne correspondent pas à celles du Boulevard Bouroua Si Lounes, ni à celles du parcours littoral. Ce dernier est caractérisé par l'étroitesse de ses chaussées, l'absence de trottoirs et de végétation. Tandis que le Boulevard Bouroua Si Lounes est considéré comme l'ancien axe structurant de la ville, il présente des doubles voies de circulation, trottoirs de largeur moyenne et la présence d'arbres sur les trottoirs. Enfin, le Boulevard Colonel Si M'Hamed ; ce boulevard est de création nouvelle. Il est considéré comme le nouvel axe structurant de la ville, et fait objet d'extension et réorientation de la ville vers la mer. Ce boulevard est caractérisé par la largeur de ses chaussées et trottoirs et, la présence de végétation.

Dans la ville de Blida, on peut citer deux axes de connexion :

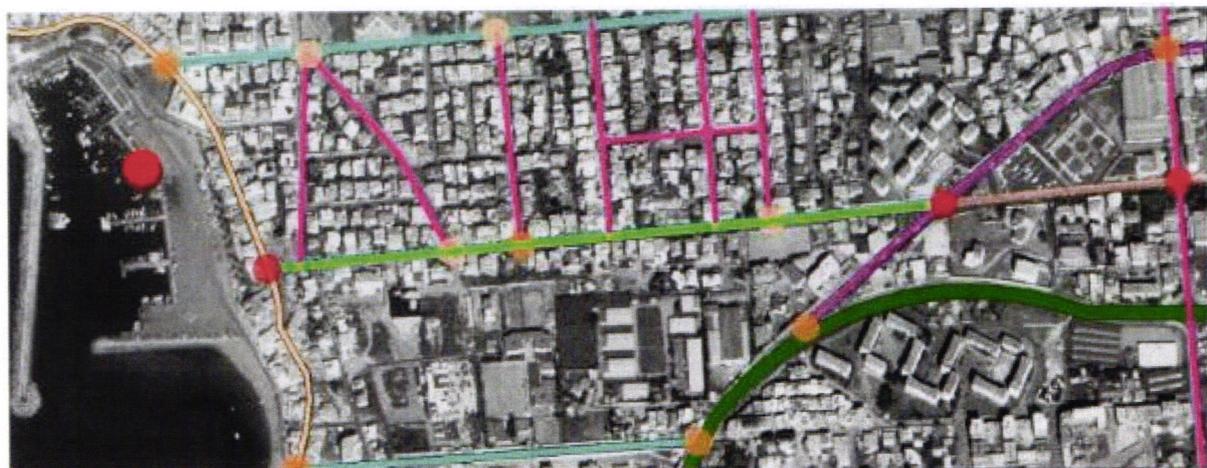
- L'axe Laychi
- L'axe Amara Youcef

Ces axes sont plus ou moins similaires sur le plan typologique, en particulier la largeur de la chaussée et les dimensions des trottoirs. Ces axes sont des voies de transit et de connexion avec le noyau historique, donnant ainsi l'opportunité à la prolifération de certaines activités commerciales.

Les Voies De Desserte :

Les voies de desserte sont celles qui desservent les îlots et les différentes unités d'habitations. Ces voies sont généralement caractérisées par des chaussées de largeur allant de 4 à 6m. Certaines disposent de trottoirs et d'autres non, mais toutes dépourvues d'aménagement.

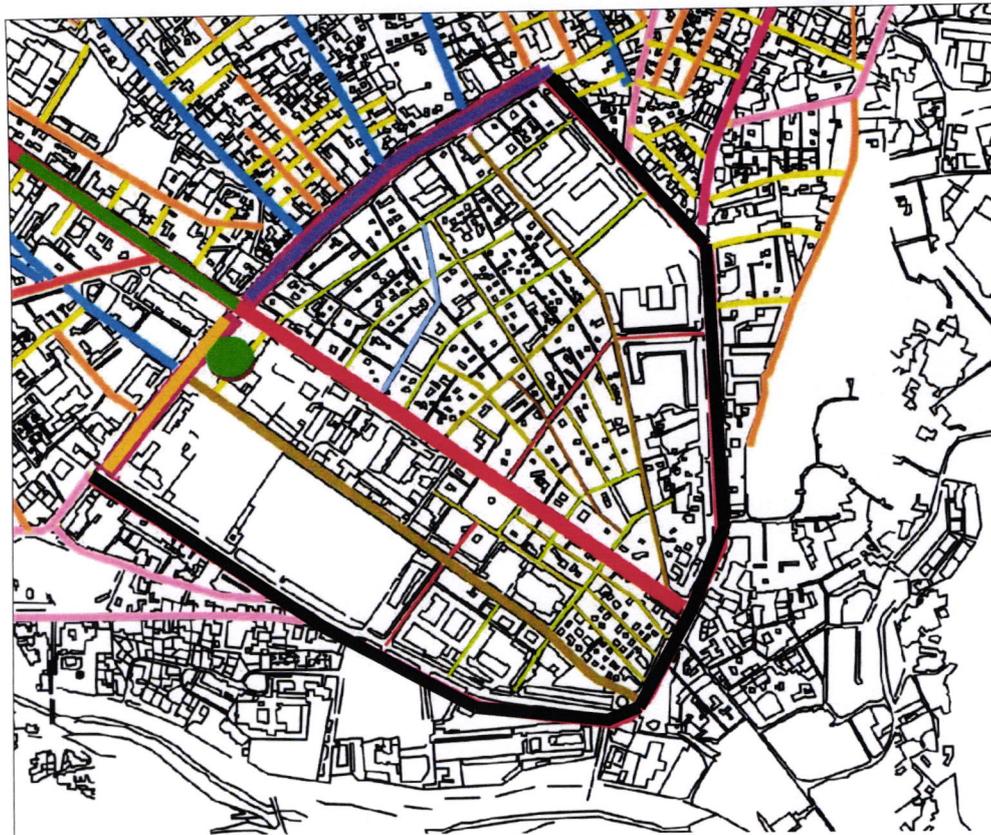
La structure viaire de ces villes subit l'influence d'une appropriation pour la fonction résidentielle et la nécessité de répondre aux opportunités urbaines.



Légende

- | | | | | | |
|---|--|---|--|---|--|
|  | Parcours littoral à l'échelle territoriale de formation romaine (Ecosium-lole) |  | La RN11 de récente formation à l'échelle territoriale qui sera un parcours de développement urbain |  | Les axes de découpage (inter-quartier) |
|  | Parcours matrice à l'échelle régionale de formation coloniale |  | Parcours à l'échelle urbaine, axe de composition boulevard Bouroua |  | Nœuds d'accès |
|  | Boulevard colonel Si M'hamed |  | Parcours matrice d'implantation et liaison entre les proto centres et le centre colonial de la ville |  | Nœuds majeurs |
| | | | |  | Nœuds mineurs |
| | | | |  | Place du port El Djamila |

Carte du système viaire de la ville de Ain Benian



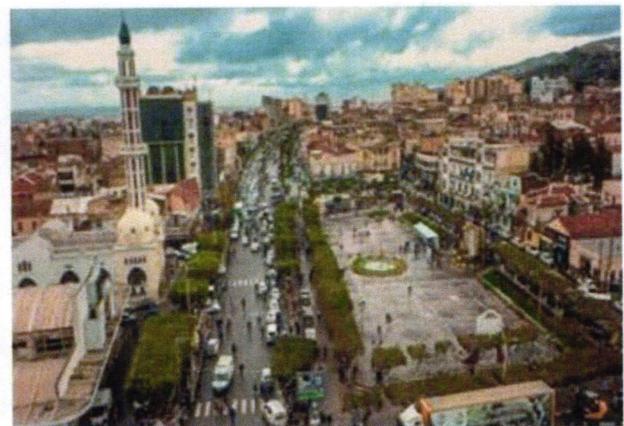
Légende

- Boulevard Laarbi Tebessi
- Boulevard Colonel Lotfi
- Rue Amara Youcef
- Boulevard L'Aichi Abdallah
- Place de la liberté

Carte du système viaire de la ville de Blida



Vue sur le Boulevard l'Aichi Abdallah



Vue sur le boulevard Laarbi Tebessi



Vue sur le boulevard colonel Lotfi

3. 1. 2. Le Système Parcelaire :

L'étude du système parcellaire est nécessaire pour toute analyse des rythmes et dispositions qui composent l'entourage d'un espace public. Pour se faire, on doit s'appuyer non seulement sur la configuration actuelle de la ville en question, mais aussi sur les processus de son évolution ; deux éléments indicateur de la permanence ou instabilité des rôles et esthétique qu'était censé représenter un lieu précis. Cela dit, certains éléments du système parcellaire contribuent à la compréhension du mode d'évolution des parcelles, comme par exemple la continuité des lignes formées par les limites séparatrices des parcelles. Cette étude examine le rapport entre la logique parcellaire et la création de la place.

UNESCO (1984).

Généralement, le système parcellaire est analysé à travers trois dimensions : **l'aspect topologique, l'aspect dimensionnel, l'aspect géométrique, et la forme des parcelles.**

a. L'aspect Topologique

Pour analyser l'aspect topologique d'un système parcellaire quelconque, nous devons d'abord repérer les lignes formées par les limites séparatrices des parcelles, afin de déterminer leur continuité. Dans tout parcellaire on considère que les lignes les plus continues correspondent généralement aux divisions initiales du territoire créant des trames agricoles et champs préexistant aux implantations villageoises, tandis que celles discontinues, en revanche, correspondent aux subdivisions de la trame initiale dont elles doivent tenir compte et dont elles ne modifient pas les directions générales dans la plupart des cas. UNESCO (1984).

Suivant le plan cadastral de la ville de Ain Benian de 1969, le principe de la division du territoire par l'accolement des parcelles est ici régulier, et les directions du parcellaire sont peu hiérarchisées ; les deux principales directions de la trame sont d'importance à peu près équivalente, par conséquent, les limites parcellaires présentent la même continuité dans un sens et dans l'autre. Ce type de trame se rencontre généralement dans les tissus urbains créés de toute pièce de manière volontaire, comme les villes coloniales, qui est le cas de la ville de Ain Benian.

Suivant le plan cadastral de la ville de Blida, le principe de la division du territoire par l'accolement des parcelles est fondé sur la trame agraire dont les canaux d'irrigation constituent les limites des parcelles. Ce découpage a donné naissance à un système d'îlots de trames quadrangulaires plus ou moins régulières. Les zones parcellaires sont déduites par les périodes d'évolution de la ville et les axes structurant la ville. On distingue trois zones parcellaires ; les parcelles de la vieille ville, les parcelles de l'aire coloniale, et les parcelles postindépendances. Le principe de connexion se base sur la création de nouveaux boulevards comme limites au noyau ancien.

b. L'aspect Géométrique :

L'aspect géométrique d'un système parcellaire s'appuie sur les directions du parcellaire en premier lieu, et aussi sur les types de déformations. Cependant, l'étude de la direction de la trame parcellaire est fondamentale pour parvenir à la compréhension du tissu urbain d'une ville donnée.

Dans la ville de Ain Benian, l'organisation du parcellaire est cohérente et assez constante de manière générale. Cela dit, on peut distinguer plusieurs zones dans ce réseau parcellaire.

1ère zone: Dans le coté ouest de la ville de Ain Benian, qui représente le littoral, la trame parcellaire est régulière, et sa direction est horizontale, parallèle à la RN11.

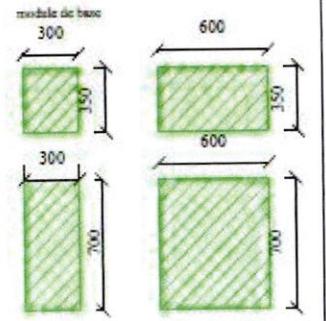
2ème zone: Dans le coté nord-est de la ville, qui est le centre ville, un changement de direction fait apparition en composant deux directions perpendiculaires l'une à l'autre dans l'enveloppe urbaine.

3ème zone: Dans le sud-est de la ville, le parcellaire prend une direction verticale, avec des trames très allongées du coté est de cette zone. Quant au coté ouest de cette zone, il comprend deux vastes parcelles, qui correspondent aux terres agricoles.

L'aspect géométrique du système parcellaire de la ville de Blida s'appuie sur la direction d'évolution du tissu urbain Nord-sud en première phase et Est-ouest en deuxième phase. La géométrie de la première phase traduit la forme de la parcelle agraire, la géométrie de la deuxième phase exprime le système lotissement pour habitat individuel et collectif.

c. L'aspect dimensionnel :

La dimension des parcelles révèle bien l'époque où elles se sont constituées. Dans la ville de Ain Benian, la dimension des parcelles s'est développée selon le rapport village et périmètre de colonisation. Le système parcellaire s'est donc fait, à partir des trames agraires, des plans cadastraux, ainsi que des axes structurants (trame viaire) qui ont apparus suite à l'analyse urbaine.



Les parcelles les plus courantes sont généralement de proportions allongées en profondeur en (de 3.5 sur 6 allant jusqu'à 3 sur 7). Mais l'on trouve également de petites parcelles de proportions trapues (6 sur 7), et parfois même serrées du côté du centre ville "Guyotville" (3 sur 3.5).

Dans la ville de Blida, les dimensions des parcelles diffèrent d'une zone à une autre. Cette différence marque l'évolution historique de la ville. Les dimensions de la parcelle passent de 60x60m dans le noyau traditionnel à des dimensions appropriées aux types d'occupation. A titre indicatif, au sud du boulevard Laarbi Tbessi la parcelle a pour dimensions l'emprise d'une habitation individuelle avec jardin et annexe conçus par les colons. Au nord, la trame agraire et le système d'irrigation sont les ordonnateurs des dimensions.

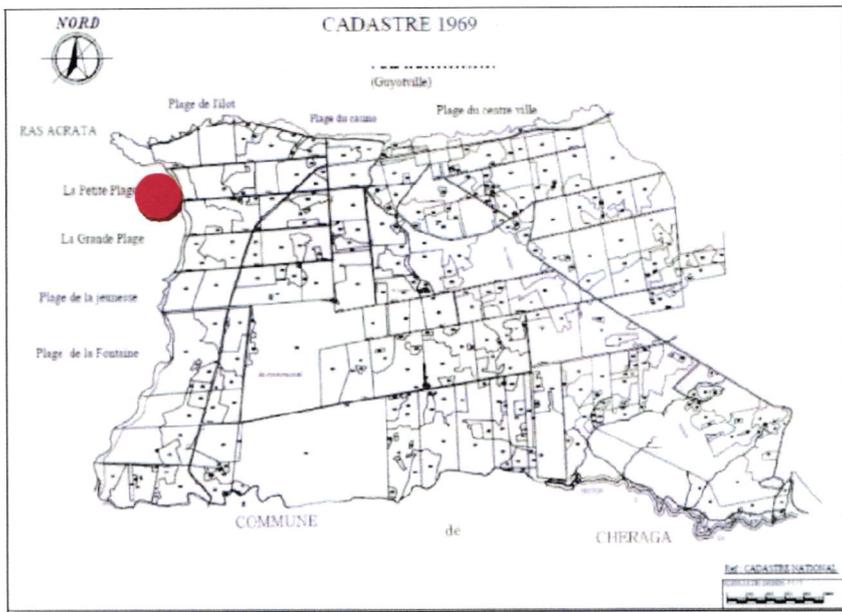
d. La forme des parcelles :

Souvent, la forme de la parcelle s'éloigne du simple rectangle. Elle peut être trapézoïdale; le trapèze est considéré issu de la déformation d'une trame rectangulaire, ceci peut être le résultat de l'adaptation du rectangle de la parcelle aux courbes de niveau qui provoque son élargissement ou rétrécissement ou, dans d'autres cas c'est la courbure de la rue qui provoque ce type de déformation. Aussi, la forme de la parcelle peut être biseauté; elle n'arrive pas perpendiculairement à la rue, ceci est produit lorsque la rue est ouverte dans un parcellaire déjà existant. La parcelle triangulaire; résultat de rencontre de deux rues ne se recoupant pas orthogonalement, ou bien le rétrécissement très prononcé de la trame parcellaire. Enfin, la parcelle en "L" ou en "T"; ceci arrive suite à la soustraction en façade sur rue d'une ou deux portions de parcelle revendues à un nouveau propriétaire. UNESCO (1984).

Dans la ville de Ain Benian, la figure des parcelles est proche du rectangle. Les parcelles ont généralement une figure régulière et orthogonale. Ceci est dû en grande partie aux limites d'appartenance du noyau colonial qui donnent les axes verticaux des trames (grâce à leur dédoublement). Puis, le relevé de la trame agraire coïncidant les plans cadastraux, fait apparaître une trame presque homogène, qui conduit à imaginer une trame parfaite.

Les rythmes du découpage foncier déterminent ceux des constructions qu'il supporte, des volumes bâtis, des percées et des échappées vides : chaque élément de la lecture ne pouvant pas être séparé de l'ensemble, ces structures influent directement sur la localisation des formes architecturales, des activités, et sur la répartition sociale et démographique des citadins, Michel Jean Bertrand, 'Les places dans la ville'.

Dans le cas de Blida, la figure des parcelles est proche du rectangle. Les parcelles ont généralement une figure régulière et orthogonale. Ceci est dû en grande partie aux limites d'appartenance du noyau ancien, qui donnent les axes verticaux des trames (grâce à leur dédoublement). Puis, le relevé de la trame agraire coïncidant les plans cadastraux, fait apparaître une trame presque homogène.



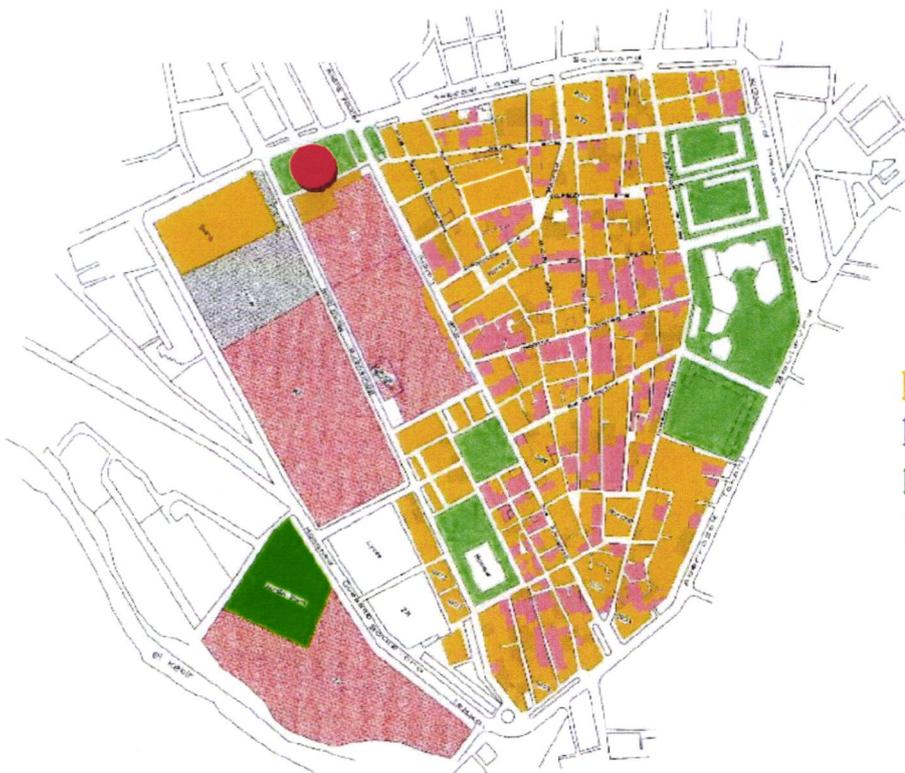
Plan cadastral de la ville de Ain Benian 1969

Légende :

● Place du port El Djamila



Plan cadastral de la ville de Ain Benian 2010



Légende

- Grandes parcelles
- Parcelles moyennes
- Places publiques
- Jardin publiques
- Place de la liberté

Carte du système parcellaire de la ville de Blida

3. 1. 3. Le Système Bâti :

L'analyse du cadre bâti a pour objet de définir les paramètres spatiaux et aspatiaux qui caractérisent la typologie, l'état, l'occupation et la structure du système construit présent au niveau du territoire .

1. Type de structuration du cadre bâti.

La structuration du cadre bâti fait référence au mode d'organisation et au mode d'agencement des unités construites.

L'analyse a révélé l'existence d'une structuration qui obéit à deux types de logique:

- A. L'insertion dans une logique géométrique d'organisation du cadre bâti similaire à celui des autres territoires du centre ville. Cette logique est basée sur la notion de l'îlot.
- B. La composition avec l'opportunité foncière indépendamment d'une logique géométrique.

Les deux cas d'étude partagent à un degré trois types de structuration :

- Structuration en îlot.
- Structuration en bande.
- Structuration spontanée.

a. La structuration en îlot

Pour la ville de Ain Benian, la structuration en îlot du cadre bâti est présente clairement au nord et principalement le long du boulevard Colonel Si M'hamed .

Pour la ville de Blida, la structuration en îlot du cadre bâti est présente clairement et principalement le long du Boulevard Larbi Tebessi et Amar Youcef.

Au Sud de la rue Cherif Chalabi, la notion de l'îlot existe mais avec des caractéristiques géométriques et dimensionnelles non identiques aux caractéristiques des autres îlots.

Cette structuration a donné naissance à une trame urbaine en damier homogène au Sud et à l'Ouest de la ville.

L'inscription du cadre bâti dans les parcelles délimitées par des voies d'accès a donné une apparence d'une structuration en îlot. Cette structuration est cependant dépourvue de certaines caractéristiques de ce type de composition, en particulier dans la gestion de l'accessibilité aux unités d'habitation.

b. La Structuration en bande

La structuration en bande est présente soit à travers une occupation des parcelles le long des axes de la voirie, soit à travers un nouveau développement, en particuliers l'habitat collectif.

L'évolution du cadre bâti le long des axes a donné naissance à un ensemble homogène linéaire définissant le front du bâti de la voirie. Ce front de bâti est adjacent soit à une voie soit à un espace libre.

Dans la ville de Ain Benian, la structuration en bande est présente dans la partie sud-est de la ville et la partie sud.

Pour la ville de Blida, la structuration en bande occupe principalement la partie Nord-Est et centrale du territoire.

c. Structuration spontanée.

La structuration spontanée est issue principalement de la composition avec l'opportunité foncière.

Pour la ville de Ain Benian, on note l'inexistence de structuration spontanée. Dans certaines parties du territoire de la ville de Blida, on note l'inexistence d'une structuration géométrique claire. La structuration du cadre bâti est issue d'un processus d'addition spontanée des unités d'habitation. Ces unités sont généralement des habitations multifamiliales implantées sur une assiette foncière privée.

Las caractéristiques typologiques du cadre bâti

Les caractéristiques typologiques du cadre bâti sont examinées à travers l'apparence extérieure de l'habitat, la forme de l'habitat et l'organisation intérieure des espaces.

Au niveau du territoire il existe :

1. Une typologie d'habitat individuel, type traditionnel.
2. Une typologie d'habitat individuel, type colonial.
3. Une typologie d'habitat individuel, type récent.
4. Une typologie d'habitat collectif, type colonial.
5. Une typologie d'habitat collectif, type récent.

a. L'habitat individuel type traditionnel :

Cette typologie d'habitat prend ses références de l'époque pré-turque, pendant la période turque ou pendant la période coloniale.

Pour la ville de Ain Benian, la typologie est d'aire coloniale ou récente.

Pour ce qui est de la ville de Blida, généralement, l'apparence de ces habitations est caractérisée par une compacité et un gabarit variant de RDC à R+1. La façade a subi certaines altérations mais elle reste dans son ensemble référence de son époque.

L'organisation intérieure de cette forme d'habitat est soit introvertie soit soumise à une adaptation du système introvertie aux besoins de la structure familiale donnant naissance à des cours. Ces dernières sont soit un espace de transition soit une aire de distribution.

b. L'habitat individuel type colonial :

L'habitat individuel de l'époque coloniale représente plus de 90% de l'habitat existant dans le territoire de la ville de Blida. Le degré de concentration de ce type d'habitat évolue en croissance du Sud au Nord et de l'Ouest à l'Est pour la ville de Blida, et Est-Ouest pour la ville de Ain Benian. Cette évolution est en fonction du statut des axes structurants.

L'apparence de ce type d'habitat peut être illustrée comme suit :

- L'existence d'une interface sous forme d'un jardin ou cour entre la rue et la maison.
- L'ornementation de la façade en tuile rouge.
- Une toiture inclinée en tuile rouge.
- L'existence d'ouvertures de forme rectangulaire donnant sur la rue.

L'organisation intérieure de cette forme d'habitat est extravertie, exprimée par une distribution linéaire bidirectionnelle.

c. L'habitat individuel type récent :

Cette typologie d'habitat représente une proportion faible au niveau du noyau ancien de la ville de Blida par rapport aux autres typologies. Cependant, il existe une concentration de ce type d'habitat au Nord du territoire de la ville de Blida, et le long de l'axe Ouali Mohamed et Cherif Chalabi. Par contre, il représente une proportion assez importante à Ain Benian.

Cette typologie est généralement issue soit de la rénovation des anciennes constructions privées, soit de l'extension de la maison coloniale, soit une construction nouvelle.

L'état physique des constructions est généralement bon et le traitement des façades de maison prend diverses références en particulier, la typologie de la période coloniale.

L'organisation interne des espaces est faite suivant deux concepts : La distribution linéaire (couloir) et la conception polaire (espace central ou cour).

L'agglomération d'éléments typologiques dans l'apparence de ces maisons pose le problème de références architecturales.

d. L'habitat collectif type colonial :

Cette forme d'habitation est présente seulement dans la ville de Blida. L'habitat collectif représente un pourcentage très faible par rapport aux autres typologies. L'habitat collectif de la période coloniale est une typologie qui se rapproche de l'habitat multifamilial ou semi-collectif. Le gabarit des constructions varie entre R+2 et R+3. Ce type d'habitat est relativement présent le long des boulevards structurants.

L'apparence de cette typologie tient ses références du néoclassicisme.

e. L'habitat collectif type récent :

Pour la ville de Ain Benian, l'habitat collectif de type récent prédomine dans la partie sud à proximité de la mer, faisant objet d'extension de la ville. Ce type d'habitat correspond aux nouveaux programmes de distribution de logements AADL et LSP notamment. Leur gabarit va jusqu'à R+13.

Dans la ville de Blida, cette typologie est particulièrement présente à l'ouest et à l'est, un ensemble nommé "Quartier de la remonte" préfigure le nouveau centre de Blida. Elle représente l'axe de développement actuel de tout promoteur privé ou public. Le gabarit varie entre R+3 et R+6. Les toitures sont plates, le système constructif est en poteaux poutres, la cage d'escalier dessert deux appartements du même palier.

2. Type d'occupation du bâti :

Pour la ville de Ain Benian, l'aire d'étude peut être classée comme zone résidentielle. L'analyse montre que 90% des constructions sont à usage d'habitation.

Les équipements présents dans le site sont généralement des équipements d'accompagnement, de consommation et de restauration.

Ces différentes composantes de la forme urbaine permet de les classer suivant le type de caractère d'homogénéité :

- Un système d'homogénéité complet et cohérent organisé le long du boulevard Colonel Si M'hamed composé d'ilots et de parcelles plus ou moins régulières.
- Un système non organisé sur la bande côtière.
- Un système incomplet et incohérent (cité CNEP ,cité 500 logements).
- Un système incomplet cohérent et hétérogène.

L'analyse de la logique de répartition des activités fait montrer que le boulevard exerce une influence considérable sur le type d'occupation du bâti .

Les équipements à l'échelle de la ville sont généralement localisés le long du boulevard Colonel Si M'hamed.

Le site présente diverses opportunités, ainsi on trouve une structure commerciale qui va du commerce de première nécessité au commerce spécialisé, et d'autre services tels que les banques et les assurances, les lieux de distraction, stade, salle des fetes, équipements éducatifs.

Pour la ville de Blida (noyau historique), le territoire du tissu urbain peut être classé comme zone mixte. L'analyse montre que 78% des constructions sont à usage d'habitation, le reste se présente sous forme d'activité et d'équipement.

Pour Blida, l'analyse de la logique de répartition des activités fait montrer que le centre ville et les boulevards exercent une influence considérable sur le type d'occupation du bâti.

Les équipements à l'échelle de la ville sont généralement localisés le long des boulevards Larbi Tebessi et Amara Youcef.

Le Boulevard Mohamed Boudiaf a commencé à exercer une influence à l'échelle de la ville. Celle-ci est traduite par l'existence de certains équipements comme le siège des assurances, et le centre urbain intégré en voie de construction.

A Blida, l'enquête parcellaire a révélé que le type d'activité existant est en relation avec l'opportunité offerte par la structure de l'îlot, et sa proximité par rapport aux pôles d'animation urbaine.

L'Etat du bâti :

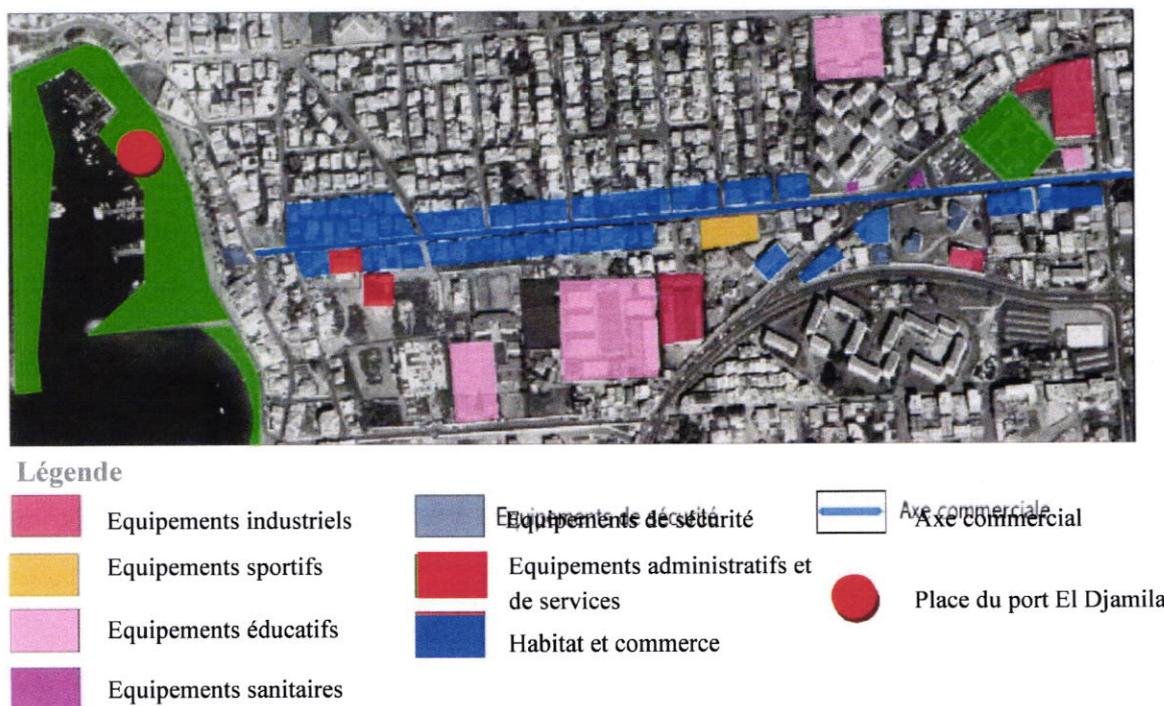
A Ain Benian, la qualité physique du cadre bâti est généralement bonne. Cependant, le long de la bande côtière on constate un pourcentage élevé de constructions vétustes. Ces constructions doivent être démolies et remplacées par l'aménagement d'une Z.E.T.

La ville de Ain Benian étant une ville littorale, doit obéir à certaines lois quand il s'agit de construction. En effet, l'une des principales mesures de la loi du littoral exige *'l'interdiction de construire sur le littoral dans une bande de 100 mètres à compter du rivage sauf s'il s'agit d'espaces déjà urbanisés, de constructions liées aux services publics ou à des activités nécessitant la proximité de l'eau'*, N. Giraud, PAP.fr (2015).

Appliquant cette loi, toutes les constructions se trouvant à 100m de la côte littorale sont à démolir.

A Blida, la qualité physique du cadre bâti au niveau du territoire d'étude est généralement bonne. Cependant, le long de l'avenue Amara Youcef et dans la partie Sud -est on constate un pourcentage élevé de constructions vétustes.

L'analyse du cadre bâti a fait ressortir que sur le plan typologique, il existe une prédominance de l'habitat individuel de l'époque coloniale. Cette typologie constitue un patrimoine architectural qui n'est pas généralement entretenu.



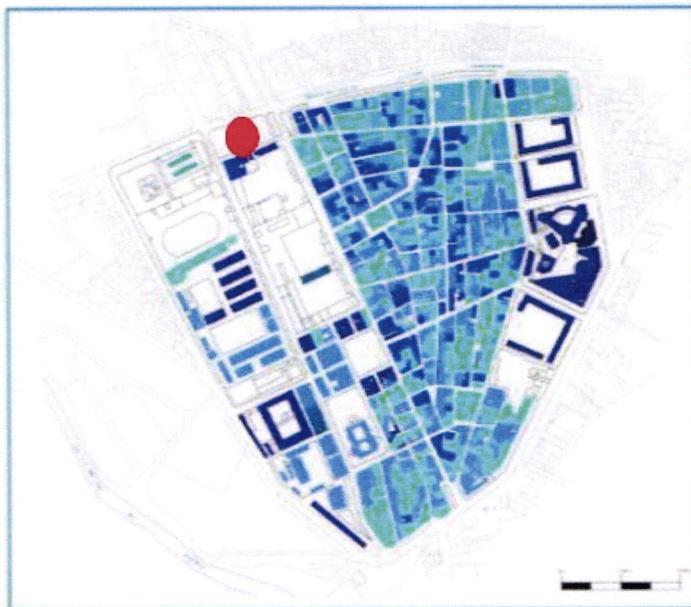
Carte d'occupation du système d'activité de la ville de Ain Benian



Légende

- | | | | | | |
|---|-------------------------------|---|-----------------|---|---------------------------|
|  | Habitat individuel |  | Zone d'activité |  | Place du port El Djamilia |
|  | Habitat balnéaire et commerce |  | Services | | |
|  | Habitat collectif | | | | |

Carte de la typologie d'habitat de la ville de Ain Benian



Légende:

- | | |
|---|---------------------|
|  | RDC |
|  | R+1 |
|  | R+2 |
|  | R+3 |
|  | R+4 et plus. |
|  | La place de liberté |

Carte de la typologie du gabarit de la ville de Blida

3. 1. 4. Le Système Non Bâti

Les espaces non bâtis sont des espaces urbains dont, la position dans la structure urbaine et l'aménagement font des moments de fusion, d'articulation, d'aboutissement, et de repères dans la ville. Ces espaces assurent aussi le support de la dynamique urbaine.

La structure urbaine présente généralement deux types d'espaces non bâtis :

a. Les espaces non bâtis structurés.

b. Les espaces non bâtis non structurés.

a. Les Espaces Non Bâtis Structurés :

Les espaces non bâtis structurés sont des espaces pensés et conçus pour apporter un soutien à la structure urbaine, et à la promotion de l'urbanité. Ces espaces se présentent par le système des places, placettes, jardins, et autres systèmes nécessaires à la vie urbaine.

Généralement, les espaces non bâtis structurés sont le point focal d'urbanisation et d'articulation des systèmes urbains.

L'analyse de ces espaces non bâtis structurés dans les deux cas d'étude montre que pour la ville de Blida la structuration est faite comme noyau central appuyé par des séquences urbaines le cas de la place 1^{er} novembre, et les places satellites autour dont le cas de la place de la liberté.

La structuration de ces espaces non bâtis peut se présenter comme des articulations et des extensions fonctionnelles, comme le cas de la place du port El Djamila.

A Ain Benian, la partie de la ville qui appartient au noyau colonial dispose d'une structure qui a engendré peu d'espaces non bâtis.

Ces espaces non bâtis n'obéissent pas au principe de continuité fonctionnelle entre le cadre bâti et l'espace urbain.

Ce n'est que dans le noyau ancien que les espaces non bâtis structurés existants sont liés au rôle fonctionnel du cadre bâti adjacent. Ceci est le cas pour la place de la mairie de Ain Benian qui a été conçue lors de la période coloniale, ou encore pour le jardin public qui avoisine l'agence des transports en commun.

Dans le reste de la ville et au niveau de l'habitat collectif, une autre logique de l'espace non bâti est apparue à travers les espaces libres entre les immeubles. Ces espaces fonctionnels, qui ont pour rôle de distribution, de parking, et d'aire de jeux pour les enfants, constituent des aires de regroupement pour la population locale.

b. Les Espaces Non Bâti Non Structurés :

Les espaces non bâtis qui ne font pas partie de la structure urbaine sont présents essentiellement à la suite d'une appropriation anarchique des potentialités foncières adjacentes au cadre bâti. Le non-respect des règles d'urbanisme a engendré certains espaces résiduels qui ne permettent pas une insertion logique dans la structure du quartier.

La typologie des espaces libres est nécessairement liée au système bâti. En effet, en milieu urbain, pour qu'un espace libre existe, il doit nécessairement être entouré, borné ou jalonné par des éléments construits. On ne peut donc identifier un espace libre sans le référer aux bâtiments qui lui sont adjacents. Cette interdépendance des vides et pleins fait que les espaces libres apparaissent comme le négatif du système bâti. Car, sur le plan topologique, un degré croissant de continuité des masses bâties entraîne un degré croissant de discontinuité des espaces libres, et vice versa.

La précédente analyse montre que les deux cas d'étude partagent certains traits structurels malgré leur différence de taille et de création. L'empreinte de la période coloniale semble être à l'origine de cette superposition dans certains segments.



Légende

- Espaces publico-collectifs
- Place du port El Djamila

Carte du cadre non bâti de la ville de Ain Benian



Légende

- Placette
- Marché
- Place de liberté

Carte du cadre non bâti de la ville de Blida

3. 2. LES REPERES DE LA MORPHOLOGIE DES PLACES

CAS D'ETUDE (la place de la Liberté de Blida et la place du port Et El Djamila)

La revue de la littérature et de la recherche sur la morphologie de la place comme souligné dans le chapitre 2 peut être analysée à travers :

1. La forme de place
2. La typologie de la paroi de la place
3. L'aménagement de place

3. 2. 1. La Forme De La Place

La forme de la place est généralement définie par la configuration physique des surfaces interprétées par la géométrie et les dimensions. Cette interprétation souligne les traitements particuliers des régulateurs géométriques, des proportions, et des dimensions.

La place du port El Djamila est de forme organique qui épouse la ligne de rivage, et ainsi de géométrie déformée qui est le résultat d'un tissu qui s'est transformé progressivement avec le temps. Ce sont aussi les masses bâties qui imposent leur forme à cet espace d'un côté, et la forme de côte irrégulière de l'autre.

Les régulateurs géométriques de la place notamment ; le point, la ligne, et le plan, suivent une logique compositionnelle par rapport aux fonctions qu'elle abrite. Les points représentent les extrémités de la place, les lignes sont les limites sud et nord de la place, et les plans correspondent aux différents plans fonctionnels de la place, à savoir : l'aire de stationnement, la promenade piétonne, le jardin public, l'esplanade, et la plage artificielle.

Les proportions géométriques de la place du port décrivent un ordre formel qui passe du rectangle au triangle. Cet ordre là obéit à une règle arithmétique de 1.5.

Les dimensions de la place du port El Djamila en projection sur plan, sont approximativement de 665x25m.

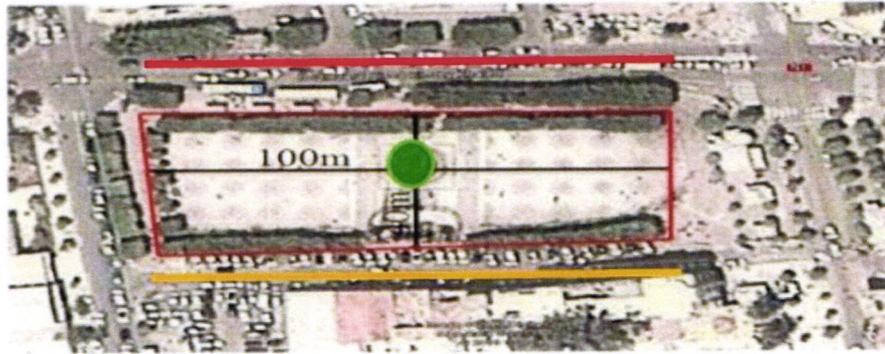


Vue sur la place du port El Djamila



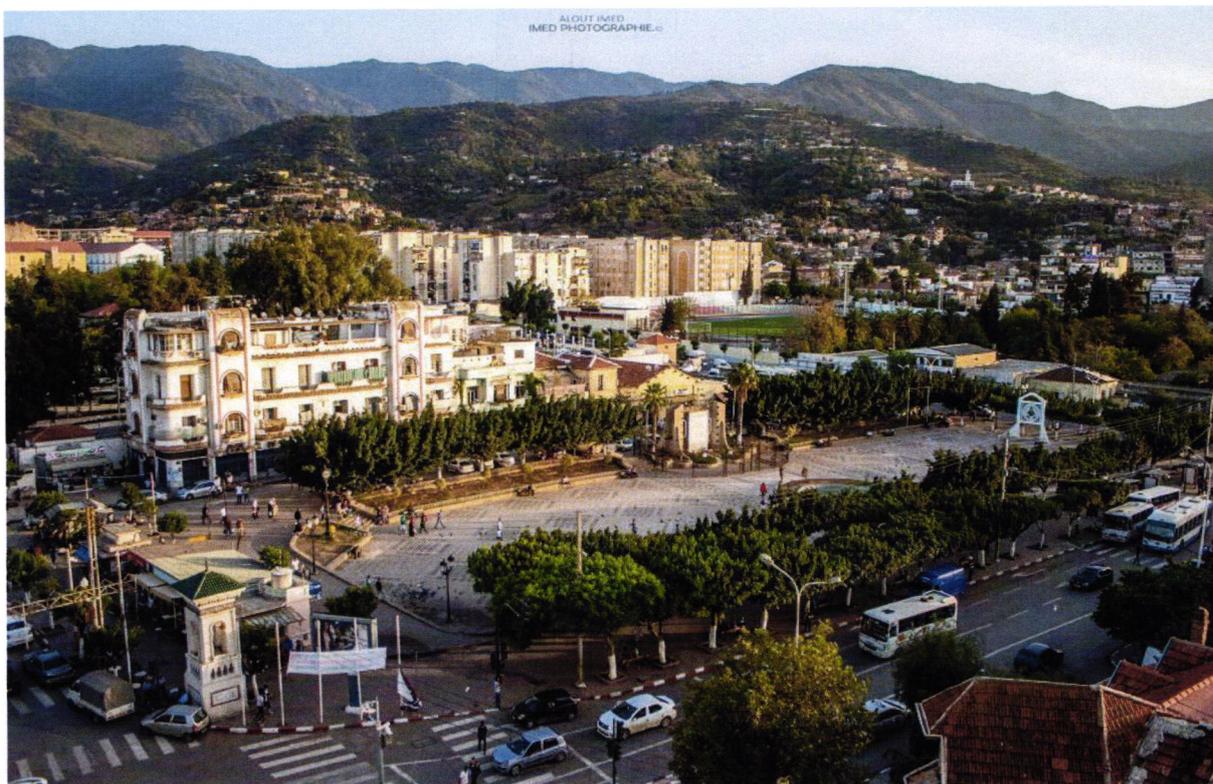
Vue sur la place du port El Djamila

Pour la place de la liberté de Blida, la forme de celle-ci est rectangulaire. La logique géométrique puise sa référence de l'articulation avec les boulevards pour les points, les directions des parois bordant la place pour les lignes, et la forme rectangulaire de son territoire pour le plan. La proportionnalité est construite sur la base d'un dédoublement d'une unité parcellaire.



- Boulevard Colonel Lotfi
- Rue 20 Août 1955

Plan de la place de la liberté de Blida



Vue sur la place de la liberté de Blida

3. 2. 2. Typologie De La Paroi des places

La typologie de la paroi est la membrane qui borde la place. Cette membrane lui confère une identité et une référence.

Pour la place du port El Djamila, l'identité de la typologie de la paroi est post-indépendante.

La place du port présente deux types d'interface ; celle avec la ville, et celle avec la mer. La typologie de l'interface de la ville est de hauteur allant de 8m jusqu'à 30m.

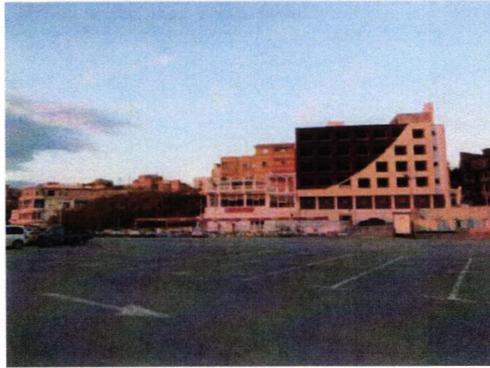
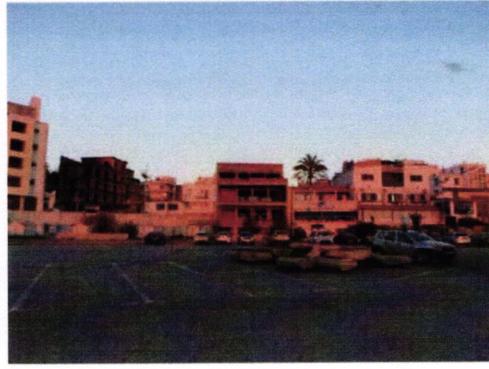
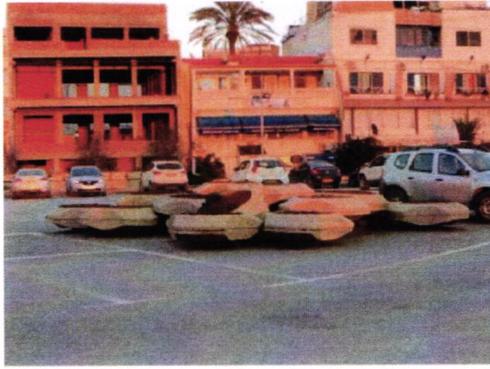
L'interface avec la mer, est traitée librement par des aménagements, promenades, et jetées marines. L'horizontalité de cette interface contraste avec la verticalité de la ville.

La paroi de la place de la liberté de Blida souligne le passage historique du lieu. La typologie architecturale de cette paroi montre l'appartenance à la période coloniale. La paroi souligne les limites de cette place et lui offre une identité.

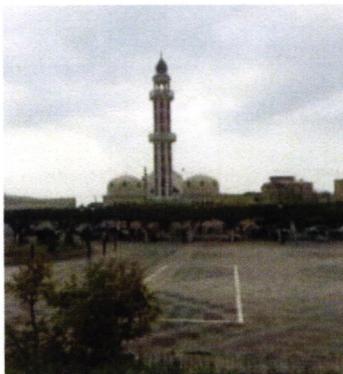
Les façades du bâti qui borde la place constituent un système de parois perméable pour la place. Ces dernières, qu'elles paraissent lisses ou plus ou moins sculptées.

La façade de la barre délimitant la place du côté sud, est une façade horizontale, dont l'horizontalité est très marquée par les balcons.

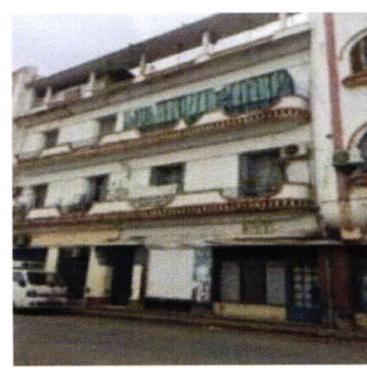
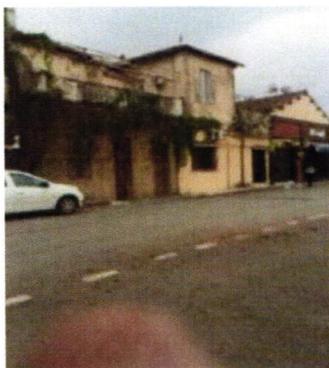
La hauteur du bâti dessine le profil de la place, sa hauteur H est en relation avec la largeur de la voirie. Le gabarit constant sur tout le pourtour de la place entre R+1 et R+2. Le minaret de la mosquée de (El Badr) et le grand immeuble qui se trouve sur la rue Ammara Youcef qui mène vers la gare de Blida ponctue cette horizontalité.



Façades de la paroi de la place du port El Djamila



Façades nord de la paroi de la place de la liberté de Blida



Façades sud de la paroi de la place de la liberté de Blida

3. 2. 3. L'aménagement De La Place :

L'aménagement d'une place peut s'enrichir, en plus des parois qui la composent, de différents éléments essentiels pour lui donner une certaine cohérence. Ces éléments constituent une forme de préparation de la place pour assumer des fonctions, en contribuant grandement aux aspects sociaux et fonctionnels de celle-ci. Cette préparation met en relief les aspects suivants :

- Le mobilier urbain.
- Le revêtement de sol.
- La végétation.

L'aménagement de la place du port de la ville de Ain Benian est caractérisé par une aire de stationnement importante: elle se trouve à proximité de l'entrée principale du port, en juxtaposition de la zone d'accès des pêcheurs aux appontements. Très vaste, elle se prolonge de la sortie du port (à gauche du port), jusqu'au jardin public (à droite du port).

Ensuite, la promenade piétonne: elle fait 6m de largeur, débute de l'aire de stationnement jusqu'à l'esplanade, avec deux séquences sous forme de jardin public, et un escalier avec de larges marches qui mettent en valeur l'esplanade.

Le jardin est composé de trois parcelles: deux identiques de forme rectangulaire (21x12.7m), et une de forme triangulaire (40.7x12.7x45m), toutes séparées par de petites allées piétonnes de 3.5m de largeur. Cette dernière parcelle est le résultat de décomposition d'un troisième rectangle en deux pour épouser l'angle déviation et permettre la continuité de la promenade piétonne qui mène vers l'esplanade.

Enfin, l'esplanade: elle est de forme linéaire, avec une largeur moyenne de 18.9m, et une profondeur de 306.5m, parallèlement à la plage artificielle.

Le plan de l'esplanade représente le point le plus haut de cette place, puisque il faut emprunter des marches pour y accéder, faisant objet d'environ 3m de hauteur par rapport au reste de la place.

Pour le mobilier urbain, la place du port de la ville de Ain Benian dispose d'un mobilier de type détente tes que :

-Bancs en béton et en bois. Les bancs en béton sont caractérisés par une architecture qui fait référence à des formes dynamiques, et ils se positionnent au niveau du jardin. Quant aux bancs en bois, ils font référence à des formes statiques, et se positionnent sur de l'esplanade.

- D'autres mobiliers urbains existe sur la place comme : fontaine, candélabres.

Pour le revêtement de sol : il est conçu de goudron pour les circulations mécaniques, et de béton imprimé pour les circulations piétonnes. En effet, ces revêtements interpellent un type d'occupation précis pour chaque espace.

La végétation dans la place est réduite au gazon, arbres, et pot de fleurs. Cette végétation, entant que valorisation de l'espace, n'a pas été recherchée.

L'aménagement de la place de la liberté de la ville de Blida dispose sur les deux coter du long de rectangle une série de marches d'escalier on retrouve deux marches d'escalier du coter du boulevard colonel Lotfi et six marches d'escalier du coter de la rue 20aout 1955 qui font la connexion entre le boulevard et la place.

Pour le mobilier urbain, la place contient un mobilier de détente, de commémoration et de confirmation identitaire.

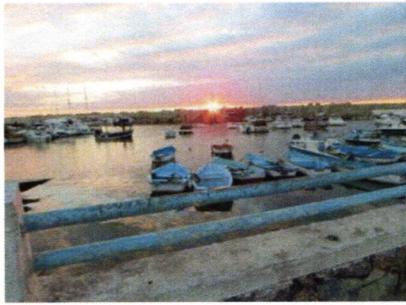
Le revêtement de sol est de type carreaux de ciment anti-dérapant uniforme sur toute la place.

La végétation est réduite à la délimitation de la place. Un alignement d'arbre sur les trois faces de la place de liberté s'étale sur un plancher plat d'une superficie de 4000m².

Des éléments exceptionnels tels que la stèle et le bassin d'eau consolident cette approche d'aménagement.



Mobiliers urbains présents sur la place du port El Djamilia



Belvédère sur la place du port El Djamilia



Végétation sur la place du port El Djamilia



Revêtement de sol sur la place du port El Djamilia



Éléments exceptionnels sur la place de la liberté

Mobiliers urbains présents sur la place



Végétation sur la place de la liberté



Revêtement de sol sur la place de la liberté

3. 3. RAPPORT ENTRE STRUCTURE URBAINE ET MORPHOLOGIE DE LA PLACE

La présente analyse va explorer les interactions structurelles entre les deux entités de variables.

Les rapports structurels entre structure urbaine et morphologie de la place s'expriment à travers l'apport au paysage urbain plus qu'à l'homogénéité de la structure urbaine.

En effet, l'analyse a montré que l'interaction entre la place et la structure urbaine s'exprime à travers deux dimensions :

-Confirmation caractérielle.

-Point de repère.

La consolidation caractérielle est liée à l'opportunité que la structure urbaine offre à travers ses systèmes, et la situation de la place. Elle peut être séquence urbaine dans le cas où les axes structurants de la ville sont adjacents à cet espace, comme le cas de la place de la liberté à Blida. Comme elle peut être articulation de deux caractères, comme la place du port El Djamila de Ain Benian où elle articule l'environnement urbain et l'environnement balnéaire.

La Place Espace De Confirmation Caractérielle :

La consolidation caractérielle urbanité dans le cas de la ville de Blida, et balnéaire dans le cas de la ville de Ain Benian se situe en partie dans le dialogue physique entre la structure de la ville et la morphologie de la place.

Le rapport à la ville dans le cas de Blida se fait à travers l'axe Laarbi Tebessi porteur d'urbanité, et à travers le boulevard Colonel Si M'hamed porteur d'urbanisation et d'extension vers la mer.

L'analyse a aussi révélé que la situation de la place par rapport à la ville lui confère un statut d'identité symbolique. Séquence urbaine dans le cas de la place de la liberté de la ville de Blida, et repère métropolitain dans le cas de la place El Djamila.

Le rapport structurel entre la ville et la place dans le cas de Ain Benian est exprimé par la situation de la place et sa jonction avec le boulevard colonel si M'hamed.

L'axe Colonel Si M'hamed est porteur d'urbanité et la place du port El Djamila est son aboutissement. Cet aboutissement articule la mer méditerranéenne et cet axe urbain.

L'apport symbolique à la ville et au territoire est exprimé par la position stratégique de cette place :

-Interface avec la mer méditerranéenne.

-Aboutissement d'un axe structurant.

- Articulation avec l'extension de la ville.
 - Séquence majeure le long du boulevard maritime à l'échelle métropolitaine.
- Tous ces éléments définissent la symbolique du repère métropolitain.

Pour la ville de Blida, les axes arbi Tebessi et colonel Lotfi sont porteurs d'urbanité. La place de la liberté vient comme une jonction entre ces deux axes et un support de transfert d'animation urbaine d'un axe à un autre. Donc d'une partie de la ville vers une autre. Elle devient une séquence urbaine d'aboutissement pour l'axe Laarbi Tebessi et de départ pour l'axe colonel Lotfi. Ce rôle lui confère la fonction de confirmation caractérielle de l'urbanité des deux axes.

Place Point De Repère:

Un repère est un élément qui préfigure l'image mentale d'un lieu. La structure de cette image est définie par l'apport à la symbolique et aux rôles de ce repère dans la ville. Un repère n'est pas un élément structurel, mais plutôt la traduction de l'effet de la structure de la ville sur son l'image. L'approche morphologiste présentée dans ce chapitre a fait appel à l'approche paysagiste pour comprendre certains aspects du rapport place et structure urbaine.

La place du port El Djamila dans ses dimensions structurelles à savoir situation, interaction avec la structure de la ville de Ain Benian joue le rôle d'un repère. Elle a gagné son importance non seulement à l'échelle de la ville mais aussi à celle de la métropole Alger, compte tenu de l'opportunité d'avoir une interface avec la mer.

Dans le cas de Blida, l'opportunité de la situation de la place dans le noyau ancien et sa situation adjacente à des axes urbains structurants lui confère un statut de repère urbain.

Ce repère urbain, devient un appui à la structure de la ville à travers cette dimension paysagiste. L'apport symbolique à la ville est exprimé par la position stratégique de cette place, le noyau ancien, la porte de Bâb Sebt. le prolongement du boulevard l'arbi Tebessi, La notion du centre ville. Tous ces éléments convergent vers la symbolique du repéré urbain.

Le rapport entre la place et la structure urbaine se fait à travers l'importance dans l'animation et le paysage urbain.

Conclusion :

L'analyse précédente a examiné les variables des structures des villes cas d'étude à travers une approche morphologique. Cette analyse a aussi souligné les spécificités physiques des places cas d'étude. Les conclusions de cette étude ont permis d'avancer que l'articulation entre la place urbaine et la structure de la ville consolide le caractère de la ville dans le cas ou

la place est composée avec les axes structurants.

CHAPITRE 4 :

Territoire De La Place Et Interaction Sociale

CHAPITRE 4 : Territoire De La Place Et Interaction Sociale

L'objectif de ce chapitre est d'examiner le rapport entre configuration territoriale de la place et interaction sociale. L'analyse va explorer l'hypothèse que la morphologie du territoire de la place conditionne la nature et l'intensité de l'interaction sociale. Il est difficile de déterminer ce qui caractérise une place sans faire référence aux activités qui se déroulent sur son territoire. En effet, le vécu d'une place et sa configuration territoriale formalisent son identité.

La condition essentielle du fonctionnement d'un espace public est sa fréquentation. Celle-ci est tributaire de l'intérêt qu'elle peut avoir pour la population urbaine et est à la fois parmi les principales causes et conséquences de la présence d'un certain nombre de fonctions. Ce module étudie ainsi les fonctions abritées par la place et leur relation avec les usages (fréquentations) et avec les appropriations de l'espace public. Plus particulièrement la distribution spatiale des fonctions autour d'une place est révélatrice de bien de fonctionnements. **Giovanni FUSCO (2011).**

Les fonctions qui se trouvent sur une place attirent beaucoup de foule, et par conséquent, déterminent son public, sa fréquentation, et son ambiance humaine, et caractérisent les mouvements et les flux dans leurs rythmes et leurs intensités. D'autre part, et indépendamment de l'attraction du programme occupant la place, la densité de la fréquentation dépend aussi de son confort climatique – ensoleillement et ombre- qui sont dictés par la morphologie de la place. Les différentes fonctions participent d'une manière ou d'une autre à la fréquentation de la place. Ainsi, différentes catégories d'usagers et d'usages peuvent cohabiter. Ces derniers varient selon les moments de la journée, les jours de la semaine voir selon les saisons. Même s'il existe des places plus ou moins spécialisées dans l'accueil d'un certain type de fonctions, le meilleur fonctionnement de l'espace public semble être assuré par une certaine mixité des fonctions abritées. Or, cela n'est pas sans poser des problèmes, car l'ensemble des fonctions et leur répartition dans l'espace peuvent engendrer des synergies et/ou des conflits d'usage. **(Michel Jean Bertrand et Hiéronim Listowski, 1984).**

L'observation du vécu d'une place, et donc de l'interaction sociale qui s'y déroule, de ses points chauds, de ses pistes, de ses courants, des zones d'activités, de calmes ou de repos, de ses bruits et de ses silences, nous est indispensable pour comprendre le fonctionnement du lieu et sa vie, tout en tenant compte de sa morphologie.

4. 1. FORMES D'INTERACTION SOCIALE

La place publique est souvent définie comme lieu de production et de développement de différentes formes d'interaction sociale: elle est considérée comme un élément de transformation de la société en communauté et non un simple lieu de rassemblement. **Paul Zucker (1970)** considère que la planification urbaine ne doit pas se limiter aux dimensions formelles et esthétiques mais également se préoccuper des aspects sociaux et des activités quotidiennes dans l'espace. L'interaction sociale dans les places publiques est principalement dictée par les activités humaines qui s'y déroulent. Ces activités peuvent être individuelles ou en groupe, planifiées ou non.

L'observation sur site des deux places montre que les activités que ces espaces reçoivent peuvent être catégorisées en deux dimensions : détente et échanges.

4. 1. 1. La Structure De Détente

La détente est toute activité visant en premier lieu le repos physique ou moral de l'individu. Les mécanismes de cette détente sont transmis à travers l'environnement dans ses dimensions physiques, fonctionnels, et sensoriels. Ces dimensions deviennent le support de cet état psychologique chez l'être humain.

Dans cette étude, les activités observées de la catégorie détente présentent une forme active et une forme passive. La forme active interpelle un effort physique et un acte délibéré comme la promenade. La forme passive ne nécessite pas un effort ou une intension, c'est un résultat d'une confrontation avec une situation décontractée, comme les activités d'observation et de repos.

La promenade : la promenade est définie comme l'une des activités les plus récréatives de détente qui permet aux citoyens de se distraire ou de faire de l'exercice à travers la marche, mais aussi d'acquérir les clefs d'une lecture critique des espaces parcourus.

L'observation : l'observation est une activité de détente qui consiste en l'admiration du paysage urbain mis à disposition, et qui permet la relaxation et la détente. Cette activité peut être effectuée en étant assis, debout ou en se promenant.

Le repos : le repos est une activité de détente, qui peut être mentale ou physique, et qui permet à l'individu de se ressourcer et se relaxer.

La place du port d'El Djamila présente une structure de détente plutôt active. L'objectif même de cette place est de favoriser cette forme de détente. La promenade le long du rivage, l'observation de la beauté du paysage, l'opportunité de détente en groupe ou individuelle consolident cette volonté de confirmer une forme de détente structurée.

Pour la place de la liberté de la ville de Blida, l'observation sur le site montre que la structure de détente est plutôt passive. Cette place n'offre pas des opportunités d'une détente active. L'activité attente, et le repos sont les principales activités de détente passive sur cette place. L'environnement urbain semble être aussi à l'origine de cette sélection de la forme de détente.

4. 1. 2. La Structure Des Echanges :

Les échanges sont toute activité mettant en équation deux acteurs ou plus. Ces échanges peuvent prendre une forme structurée ou non structurée. Lorsque l'échange obéit à des règles définies consciemment ou inconsciemment, il demeure structuré, lorsqu'au contraire il n'obéit pas à des règles il demeure non structuré.

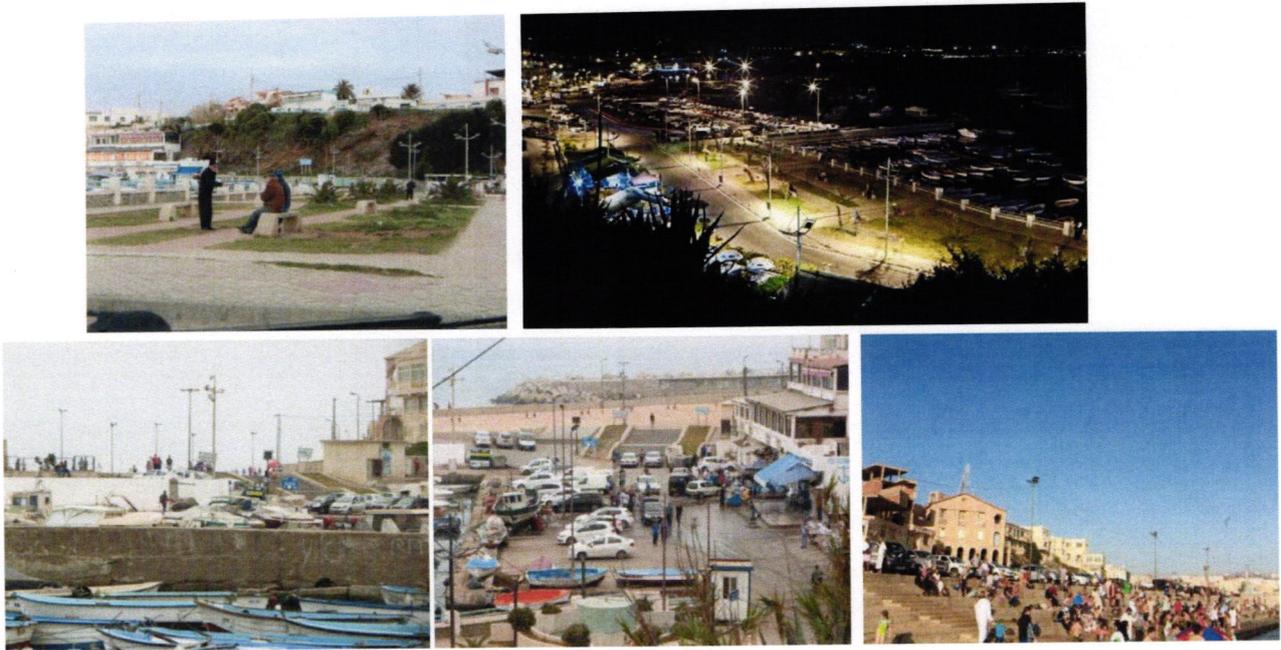
Parmi les échanges structurés sont les différentes expositions et manifestations visant à informer ou à initier le grand public. La communication et information font partie des activités sociales urbaines les plus courantes et non planifiées. Cette activité fait référence à tout type de communication entre les individus lorsqu'ils se rencontrent dans les espaces publics. Elle peut prendre la forme d'échange de paroles comme saluer, bavarder et discuter, ou alors une toute autre forme de communication qui est la demande d'information, comme demander l'heure ou le chemin.

Les échanges commerciaux font aussi partie de cette catégorie d'échanges structurés dans la mesure où elle met en équation deux acteurs et un mode de fonctionnement. Le commerce est une forme d'échanges commerciaux qui peut être planifiée ou non. Il consiste en l'échange de l'argent (ou de biens) pour les marchandises. L'activité commerciale peut se traduire en commerce comme les magasins de souvenirs, les différentes boutiques, le commerce alimentaire de détail, ou en consommation dans les restaurants et les café.

Les échanges non structurés observés sur les places publiques sont généralement des extensions fonctionnelles des activités environnantes et une manifestation sociale spontanée. Les activités comme attente, discussion, ou regroupement spontané préfigurent cette catégorie d'activités. Le qualificatif de non structuré traduit l'intension et la forme de son déroulement. Généralement, elle inclut différents âges, différents types de public des deux sexes.

L'observation sur le site a montré que la structure d'échanges sur la place du port El Djamila appartient à la catégorie des échanges non structurés. En effet, le caractère des activités, leur forme, les acteurs, les endroits, et les moments de déroulement n'obéissent pas à une règle définie consciemment ou inconsciemment.

Dans le cas de la place de la liberté de la ville de Blida, la structure d'échanges est structurée. Le déroulement de certaines activités comme exposition, rencontres, et manifestation semblent obéir à un planning établi qui met en équation la nécessité de communication et d'information du grand public.



Images illustratives d'interaction sociale dans la place du port El Djamilia



Images illustratives d'interaction sociale dans la place de la liberté de Blida

4. 2. INTERACTION SOCIALE ET MORPHOLOGIE DE LA PLACE

L'interaction sociale, comme a été déjà argumentée, est une manifestation sociale en rapport avec le lieu. Ce dernier offre des opportunités au déroulement de cette interaction. Ces opportunités se présentent sous forme réelle ou virtuelle.

Les opportunités réelles sont tout objet ou support physique facilitant le déroulement d'un type d'activité. Parmi les supports réels retenus dans l'analyse des places, on distingue:

-La qualité de l'aménagement de la place.

-La configuration de la paroi de la place.

Les supports virtuels sont toute situation sociale physique ou sensorielle qui permet l'orientation de la nature et la qualité de l'interaction sociale. Parmi les supports virtuels retenus, on trouve:

-L'ambiance.

-La perspective.

-La protection.

4. 2. 1. Les Supports Physiques D'interaction Sociale

1. La qualité de l'aménagement de la place : l'aménagement est toute intervention sur un territoire vierge pour orienter ou imposer une forme d'activité. L'aménagement dans cette analyse est défini par le mobilier urbain, la qualité de la végétation, la forme de l'orientation qui favorisent la structure d'interaction sociale à travers sa structure de détente et des échanges.

Le mobilier urbain dans les deux places n'est pas tout à fait compatible avec la structure passive de détente à la place du port El Djamila, et la structure active de la détente au niveau de la place de la liberté de Blida. La passivité de la détente exige un type de mobilier en conformité avec l'état imprévu de l'activité. Le piéton est libre dans son espace il ne doit pas être contraint par un ordonnancement ou une typologie répétitive du support d'interaction.

Pour la détente active, le mobilier doit entretenir cette vision de communion entre les individus pour réussir sa conception.

La carte du mobilier urbain de la place du port El Djamila est comme suit :

Des bancs : les bancs sont disposés au niveau de l'esplanade et du jardin. Ceux-ci permettent aux activités d'échange et de détente de se dérouler ; comme s'asseoir pour communiquer ou observer le paysage.

Un belvédère : le belvédère est un support physique qui permet aux usagers de s'y appuyer pour profiter de la vue sur mer en bavardant, et ainsi permettre aux activités d'échange et de détente de se dérouler.

La carte du mobilier urbain de la place de la liberté de Blida est comme suit :

- Des bancs en bois
- Une horloge
- Une fontaine
- Une barrière végétale

La végétation rentre comme agrément de couleurs que support d'interaction. La position de ce mobilier n'obéit pas à une connaissance de l'articulation entre nature et interaction sociale.

Dans le cas de la place de la liberté, la végétation se résume à une plantation d'arbres pour délimiter un territoire ou créer de l'ombre. Le piéton ne profite pas de cet ombre pour absence d'un support d'interaction dans cette surface ombragée.

Dans le cas de la place du port, la végétation se résume à une surface gazonnée. C'est un changement de texture du sol sans possibilité d'usage ou usage anarchique.

Le système d'orientation ou les indications dans les places publiques sont des outils d'information. L'information est capitale pour le contrôle d'un espace. Le contrôle encourage l'interaction sociale. Contrairement à la place de la liberté de Blida où l'orientation est construite sur la base des habitudes des citadins, la place du port El Djamila dispose d'un minimum de mobilier d'information pour les non habitués.

2. La configuration de la paroi de la place : La paroi de la place est l'interface avec l'environnement. Cette membrane est la transition entre le territoire de la ville et le territoire de la place. Cette transition entretient un dialogue physique, fonctionnel, et sensoriel entre la place et la ville. Une paroi réussie est une paroi qui transmet l'animation de la place vers la ville et l'animation de la ville vers la place. Cette interaction bidirectionnelle configure le degré d'appropriation de la place par les citadins.

La paroi de la place offre un support pour l'interaction sociale dans le cas où cette paroi est captive et distributive du flux. Cette convergence et orientation du flux suppose une occupation de la paroi par des activités attractives et la place est réceptive des extensions de ces activités.

La paroi de la place de la liberté joue le rôle d'un écran et la place comme le débordement des activités des boulevards Laarbi Tebessi, colonel Lotfi, et Bab Sebt. La paroi n'est pas conçue pour alimenter l'animation de la place, et la place n'est pas conçue pour recevoir le flux de la paroi uniquement.

L'opportunité d'avoir la mer comme paroi de la place du port El Djamila consolide ce rapport paroi place. Les citoyens viennent voir la mer, il y a la place qui les accueille. Le développement d'activité en apport avec la mer sur la partie sud, notamment la consommation et la restauration pourvoie la place d'un flux important à l'échelle métropolitaine.

4. 2. 2. Les Supports Virtuels D'interaction Sociale

L'interaction sociale est aussi tributaire de certains repères ou supports non physiques, ou virtuels dans le sens où elles sont présentes dans le conscient et l'inconscient des gens.

Parmi ces repères, il ya :

- L'ambiance
- Les opportunités paysagères
- La protection

1. L'ambiance : l'ambiance est définie comme l'évaluation de l'environnement dans ses dimensions multiples par rapport à nos valeurs et attitudes. Les deux places cas d'étude présentent deux ambiances différentes : l'ambiance urbaine dans le cas de la place de la liberté, et l'ambiance balnéaire dans le cas de la place du port El Djamila.

Les variables des deux ambiances sont différentes, mais elles procurent en apparence le même type d'interaction sociale. Ce qui diffère c'est la dimension cachée de cette activité.

Les variables comme le niveau sonore, le climat, la densité des usagers, le taux d'éclairage, et la qualité de l'air conditionnent l'ambiance des deux places.

Pour la place du port El Djamila, le niveau d'ambiance et d'animation diffère et dépend principalement des facteurs climatiques. Plus les conditions climatiques sont bonnes, plus les activités prédominent et vice versa. Cela dit, nous remarquons une hausse d'interaction sociale dans ce port pendant les périodes estivale, et printanière.

Pour la place de la liberté, l'ambiance est une ambiance urbaine d'une ville de moyenne taille. La proximité du centre ville et centre des activités apporte un flux de circulation et de transition très important. L'ambiance urbaine dans cette place se résume aux fonctions circulation, attente, point de repère, et espace de mise en scène urbaine.

2. Les opportunités paysagères : La vue dont dispose la place du port El Djamila se distingue par un dégagement sur la mer d'un côté de la place, ce qui permet le déroulement des activités de la détente. La mer est l'opportunité paysagère caractéristique de cette place de Ain Benian.

L'opportunité paysagère de la place de la liberté de Blida est la ville dans ses divers aspects physique, fonctionnel, et sensoriel.

4. 3. FORMES D'APPROPRIATION DES TERRITOIRES DE LA PLACE

L'appropriation est un mécanisme qui définit un degré de contrôle. L'appropriation des territoires est l'intensité des différents usages à l'intérieur des frontières d'un espace. Cette appropriation s'exprime à travers le sens de territorialité présent dans le collectif et l'individu. Le territoire est défini comme l'étendue d'un espace. Cet espace est celui sur lequel s'exerce l'autorité d'une personne ou plusieurs dans un lieu défini et une dimension temporelle choisie.

A titre d'exemple, la différenciation territoriale dans la place du port El Djamila présente six segments :

L'aire de stationnement, le jardin, le quai de livraison aux poissonneries, l'esplanade, la promenade littorale, et la plage artificielle. Ces territoires sont différenciés par des escaliers, ou par des mobiliers décoratifs comme la fontaine.

Malgré cette différenciation territoriale planifiée dès la conception, les usagers ont tendance, pour des raisons de confort et de pratique, à se regrouper dans des zones qui ne tiennent pas compte de la territorialité de la place.

Dans cette étude l'appropriation des territoires est analysée à travers l'impact sur le degré de fréquentation par type d'utilisateur. Cette appropriation est qualifiée sur le plan formel ; inclusif ou exclusif pour sa nature, et dense ou faible pour son caractère.

4. 3. 1. Nature d'appropriation

Un territoire se distingue par la nature de sa fréquentation. Elle est inclusive dans le cas où il y a pas de choix des usagers, et elle est exclusive lorsqu'on exclut un segment d'utilisateur.

L'observation sur le site montre que la nature d'appropriation est exclusive dans le cas où les territoires ne sont pas définis physiquement. Elle est inclusive lorsque le territoire de la place présente des segments d'espace d'interaction variés.

L'analyse de la nature d'appropriation au niveau de la place du port El Djamila montre une forme inclusive d'usage. Cette forme est due à la variété territoriale qu'offre la place. Le territoire de la balade, le territoire de la détente, le territoire de consommation offrent une opportunité à une variété d'utilisateurs en même temps. Dans la même place on trouve des familles qui se détendent, des couples qui se baladent, des jeunes gens qui courent, et des groupes de gens en discussion. Cette forme inclusive donne un paysage varié de l'utilisation du territoire de la place.

A titre d'exemple, l'observation de l'appropriation des territoires de la place montre le schéma suivant :

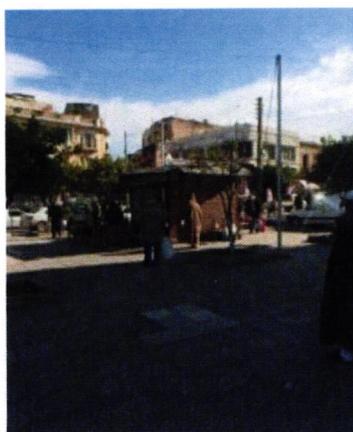
Les seniors : les seniors se regroupent dans le jardin, qui est la zone la plus proche de l'entrée et la plus calme de la place.

Les adultes : ce groupe d'utilisateurs, plus actifs, a tendance à se regrouper sur les belvédères, les poissonneries, les restaurants, l'esplanade, et les jetées maritimes.

Les adolescents : les adolescents se positionnent dans les zones à moyenne exposition, l'esplanade.

Les enfants : les enfants choisissent les zones où les loisirs prédominent, la plage artificielle.

Pour la place de Blida, la nature d'appropriation peut être qualifiée exclusive. À l'exception des manifestations, le quotidien de la place offre un territoire d'interaction pour les citoyens en majorité hommes, jeunes, ou vieux, rarement cet espace est approprié par des familles, ou des femmes.



Cartes illustratives de la nature d'appropriation des territoires dans la place de la liberté de Blida



Légende

- | | | |
|--|---|--|
|  Plage artificielle |  Poissonnerie et restaurants |  Aire de stationnement |
|  Esplanade |  Jardin |  Promenade littorale (belvédère) |
|  Jetée maritime | | |

Carte de différenciation territoriale dans la place du port El Djamila de la ville de Ain Benian



Légende

- | | |
|---|---|
|  Adultes |  Enfants |
|  Séniors |  Adolescents |

Nature d'appropriation des territoires dans la place du port El Djamila de la ville de Ain Benian

4. 3. 2. Caractère D'appropriation Territoriale

Le caractère de l'appropriation territoriale définit la densité d'usage des territoires en fonction de leur situation. L'unité de mesure dans cette étude est choisie en fonction du nombre d'utilisateur dans un temps fixe.

Pour la place du port El Djamilia, le niveau d'exposition et la proximité par rapport à la mer semble être le facteur prépondérant de l'intensité d'usage.

Dans la place du port El Djamilia, on distingue trois niveaux d'exposition par rapport à la mer :

La partie la plus exposée (exposée directement à la mer) est celle des belvédères, la plage artificielle, et les jetées maritimes. Le caractère d'appropriation de ces territoires peut être qualifié de dense pendant la période estivale.

La partie à moyenne exposition (cela dit ces espaces sont toujours exposés à la mer mais à un degré légèrement moindre par rapport au précédent) est celle du jardin, l'esplanade, les espaces de stationnement, et les parcours de balades. Le caractère d'appropriation est moyen en période estivale, et les autres périodes.

La partie la moins exposée est celle de la paroi de la place qui abrite les poissonneries, restaurants, et cafés. Le caractère d'appropriation peut être qualifié de faible pendant les périodes hors de service.

Pour la place de la liberté de Blida, le niveau d'exposition est en fonction du boulevard. Le caractère d'appropriation des territoires de la place est dense coté boulevard, et moins dense le long des autres parois.

Pour les échanges sociaux : nous remarquons une forte concentration humaine sur le territoire supérieur de la place.

Pour les échanges commerciaux : la concentration humaine se trouve au niveau des kiosks présents coté boulevard.

Pour la détente : nous remarquons que les gens ont tendance à se grouper le long des limites du territoire supérieur.

Conclusion :

L'analyse précédente a montré que l'habitabilité de la place mesurée par le degré d'appropriation de son territoire pour être support de l'interaction sociale est tributaire des variables telles que : situation, territorialité, temps d'expérimentation.

CHAPITRE 5 :

LA PERCEPTION DE L'IDENTITE DE LA PLACE

CHAPITRE 5 : LA PERCEPTION DE L'IDENTITE DE LA PLACE

Le mot perception désigne la capacité sensitive, soit le processus de recueil et de traitement de l'information sensorielle ou sensible qui se transmet par contact direct avec le milieu physique et conditionne alors sa représentation ; sans nier le facteur idéologique de l'individu. D'ailleurs cette étude la perception est étudiée à travers 3 dimensions :

- La dimension cognitive.
- La dimension affective.
- La dimension normative.

5. 1. PERCEPTION COGNITIVE DE LA PLACE

L'apport le plus connu concernant la perception des espaces urbains est certainement celui de **K. Lynch (1976)**, qui a montré que nous percevons l'espace en organisant ses différentes composantes dans une structure d'ensemble qui nous permet de lui donner un sens.

Il a ainsi montré quelles sont les qualités qui peuvent faciliter la lisibilité et la compréhension d'un lieu: le degré de contraste et de distinction, la simplicité de la forme géométrique et de ses parties, la continuité de la forme, la dominance (taille, intérêt, intensité), la clarté des points, l'indication de la direction, l'étendue du champ visuel, la présence d'indices visuels et kinesthésiques, l'identification des éléments à l'aide de noms ou de symboles.

Pour lui, les trois composantes essentielles qui permettent de structurer les « cartes mentales » que chacun se fait de la réalité sont **l'identité** (ce qui permet de différencier un élément de son contexte), **la structure** (relation de l'élément avec les éléments environnants) et **la signification** (sens que prend l'ensemble de l'environnement). L'espace se structurerait pour l'utilisateur/observateur en voies, limites, quartiers, nœuds et points de repère.

L'analyse montre un décalage dans l'identité de l'image mentale des places en fonction de leur origine. En termes de structure, de typologie, et d'éléments exceptionnels, la place de la liberté est celle que représente le schéma cognitif d'une place chez les usagers. Par contre, l'absence des repères structurels typologiques et éléments exceptionnels dans la place du port El Djamila renvoie son image mentale à un autre espace de détente. Non encore identifié dans le cognitif des usagers.

Parmi les éléments structurels influant l'évaluation cognitive des places, on trouve la forme de délimitation de la place, la forme géométrique de la place, et la situation de la place. Parmi les caractéristiques typologiques influençant l'évaluation cognitive, on relève la forme d'aménagement. L'élément exceptionnel dans le schéma cognitif, est la fontaine et la présence des kiosks.

5. 2. PERCEPTION AFFECTIVE DE LA PLACE

L'évaluation affective est la confrontation de l'objet dans la globalité de ses variables avec les sens et les émotions de l'individu. L'évaluation affective est traduite dans cette étude par l'attachement au lieu.

Les recherches portant sur l'attachement au lieu constituent actuellement un courant majeur de la psychologie environnementale . L'une des premières références est à situer dans les travaux désormais classiques de **Fried (1963)**. En effet, cet auteur a montré que le déménagement forcé des résidents d'un faubourg de Boston avait perturbé le sentiment de communauté des habitants en provoquant une rupture entre les composantes spatiales et groupales de leur identité. Dès lors, les dimensions physique et sociale de l'attachement sont clairement postulées. De nombreuses recherches ont alors vu le jour, s'attachant notamment à cerner les caractéristiques environnementales et/ou socio-démographiques susceptibles d'influer sur le processus d'attachement au lieu. Mais, parce qu'une certaine confusion terminologique et méthodologique a très probablement bloqué les avancées dans ce domaine de recherche (**Lalli, 1992 ; Giuliani et Feldman, 1993 ; Giuliani, 2002**), il a fallu attendre les années 1985-1990, pour que la dimensions affective de l'attachement au lieu soit clairement établie.

“L'attachement au lieu renvoie à une implication émotionnelle dans un lieu donné”, **Hummon (1992)**. “C'est un lien cognitif ou émotionnel qu'un individu entretient avec un espace particulier”, **Low (1992)**. Le concept entrainé alors dans le champ de la psychologie sociale, certains chercheurs parlant même de psychologie sociale de l'environnement. Même si des différences conceptuelles subsistent (**Altman et Low, 1992 ; Giuliani et Feldman, 1993 ; Fullilove, 1996**), les psychologues de l'environnement s'accordent dans leur grande majorité à définir l'attachement comme au lieu comme un lien affectif positif entre des personnes et des lieux spécifiques.

Plus précisément, et en référence aux travaux de Ainsworth, Blechar, Waters et Wall (1978) et Bowlby (1969 ; 1973 ; 1980) stipulent que la principale caractéristique de l'attachement est le désir de maintenir de la proximité avec l'objet de l'attachement, l'attachement au lieu traduirait un lien affectif positif entre un individu et un espace donné, la principale caractéristique étant la tendance de l'individu à vouloir rendre le lieu personnel. **Liliane Rioux.**

Le schéma de l'évaluation affective des places objet d'étude, souligne l'importance de l'histoire et du temps dans le degré d'attachement.

L'observation a montré que l'évaluation affective traduite par l'attachement au lieu est plus forte dans la place de la liberté de Blida que dans la place du port El Djamila.

L'expérience du lieu avec le temps construit un lien affectif et consolide le niveau d'attachement à cet espace.

5. 3. PERCEPTION NORMATIVE DE LA PLACE

L'intérêt de cette approche pragmatique et interactionniste de l'évaluation de la place tient au fait qu'elle revalorise le rôle de l'espace, à condition toutefois de concevoir celui -ci non plus comme un simple support des activités humaines, ni même comme un facteur explicatif, mais bien comme un ensemble de ressources et de contraintes, idéelles et matérielles, participant de la construction des pratiques sociales (Lussault, 2007). Si les individus ont la capacité d'investir symboliquement l'espace, d'en transformer et d'en détourner le sens, ces processus d'appropriations et de requalifications ne sauraient s'extraire complètement des règles collectives et des rapports de pouvoir. Et ce d'autant plus que l'espace est également une matérialité socialement informée qui, sans « commander au corps » (Lefebvre, 1981), n'en contribue pas moins à cadrer les comportements en entravant ou en facilitant leurs spatialisations ; l'écart entre l'intériorisation de ces dispositifs spatiaux et les formes possibles de contestations pouvant du coup s'interpréter comme une condition du jeu social (Chivallon, 2000). Autrement dit, d'un point de vue analytique, il semble pertinent de replacer ce questionnement sur la dimension spatiale des processus normatifs dans une théorie géographique de l'action (Werlen, 2003) dont les axes majeurs sont : (1) une géographie des pratiques quotidiennes insérées dans une modernité saisie comme *modus operandi*, (2) une géographie qui prête attention aux univers de sens dans lesquels s'inscrivent et opèrent les individus, et enfin (3) une analyse culturelle qui intègre une réflexion sociale en postulant que les actions humaines sont construites et structurées par des ressources et des contraintes socialement produites (Giddens, 2005). **Vincent Banos (2009).**

L'analyse des deux places montre que les normes d'utilisation des deux territoires sont différentes. Bien qu'elles sont typiques en apparences mais elles obéissent à des codes distincts influençant la forme d'usage.

Le caractère du lieu et les acteurs sociaux semblent être les variables qui construisent cette évaluation normative des places ; la liberté de Blida, et celle du port El Djamila. Pour la première, l'urbanité et la mixité sociale exigent un code d'appropriation référencié à la communauté. La place d'El Djamila du fait du caractère de détente et lieu de convergence des couches sociales de différents horizons préfigure un code référencié à l'individualisme. Ce constat interpelle la notion du contrôle de l'espace dans ses formes active et passive développé par **Oscar Newman (1972)** dans son livre **Defensible Space**. La foule exerce une pression sur la nature de l'évaluation normative des espaces.

Conclusion :

Ce chapitre a permis d'affirmer que la perception de l'identité de la place, dimensions, incontournable de l'habitabilité de l'espace public urbain, passe par trois mécanismes : la compréhension du rôle de la place, le développement des émotions envers cet espace, et la conformité de cet espace aux normes socio-physiques d'usage. Les variables comme l'expérience du lieu, les qualités morphologiques, la nature des usagers semblent influencer cette perception.

CHAPITRE 6 :

CONCLUSIONS ET

RECOMMANDATIONS

CHAPITRE 6 : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

6. 1. CONCLUSIONS

Cette étude traite l'habitabilité de l'espace public urbain, particulièrement la place, à travers les liens organiques qu'elle doit entretenir avec la ville, la capacité d'être un support d'interaction, et promouvoir l'animation urbaine, et le développement d'une image mentale structurée autour d'une compréhension, d'un attachement, et de conformité aux normes d'usage.

L'analyse précédente a examiné les variables des structures des villes cas d'étude à travers une approche morphologique. Cette analyse a aussi souligné les spécificités physiques des places cas d'étude. Les conclusions de cette étude comme stipulé précédemment ont permis d'avancer que l'articulation entre la place urbaine et la structure de la ville consolide le caractère de la ville dans le cas où la place est composée avec les axes structurants. La contiguïté et la convergence sont les concepts de structuration des liens organiques entre la ville et la place.

L'approche morphologique adoptée dans cette étude des liens entre la place et la structure de la ville a permis de dégager des connaissances utiles pour la compréhension des rapports structurels entre la ville et la place. Les conclusions de cette approche ont permis de déduire ce qui suit :

Le système viaire : élément de distribution et d'affirmation caractérielle.

Le système parcellaire : encadre la morphologie de la place et degré d'homogénéité avec la ville.

Le système bâti : offre une typologie de paroi capitale pour la valorisation de l'architecture de la place.

Le système non bâti : la place doit s'inscrire dans une logique du système non bâti urbain pour une hiérarchisation et une consolidation des spécificités de chaque espace.

Le rapport entre l'interaction sociale et territoire de la place, vecteur social de l'habitabilité, est affirmé par la nature et le caractère d'appropriation. Le territoire de la place peut accueillir le système d'activité urbain dans le cas où la morphologie de place offre une variété territoriale. Le degré d'appropriation du territoire de la place est tributaire des variables telles que : situation, territorialité, temps d'expérimentation.

L'étude de la place en tant que support d'interaction sociale a montré que le système d'activité à travers ses aspects d'échange et de détente, dépend de la territorialité de la place.

La perception de l'identité de la place en tant qu'élément qui préfigure le paysage urbain dans ses aspects symbolique, cognitif, affectif, et normatif est capital pour l'habitabilité de l'espace public urbain. Les variables comme l'expérience du lieu, les qualités morphologiques, la nature des usagers semblent influencer cette perception.

L'espace est toujours vécu en tant qu'image dans le subconscient de l'individu. Cette image dans ses dimensions structurelle, typologique, et identitaire formalise l'habitabilité psycho-sociale de l'espace.

6. 2. RECOMMANDATIONS

Toute étude ou recherche n'est valable et intéressante que si elle aboutit à améliorer un statut de connaissance théorique ou pratique. La contribution de cette étude est à double volets : volet théorique et volet pratique.

6. 2. 1. Repères De Conception Des Places

Les repères de conception des places doivent être compositionnels. La place en tant qu'espace de la ville doit s'inscrire dans cette approche compositionnelle ou la ville est considérée comme une structure physique, une interaction sociale, et des images mentales.

Les repères structurels dans la conception des places sont tributaires du traitement de la relation entre la structure urbaine et morphologie de la place. L'habitabilité de la place est en fonction du traitement de la relation entre le système viaire et le territoire de la place. La conception doit veiller à ce que l'axe structurant de la ville limite ou converge vers la place.

La forme de la place est intéressante quand elle découle du système parcellaire de la ville. Ses dimensions, sa géométrie, et son orientation doivent être en homogénéité avec ceux du système parcellaire. La place en tant que système non bâti doit entretenir un dialogue structurel avec les autres espaces non bâtis de la ville. Les principes tels que complémentarité, spécification, et hiérarchie peuvent être des outils de régulation de cette relation.

Les repères psycho-sociaux de conception de la place s'articulent autour de la capacité du territoire de la place à fournir des supports d'interaction sociale et à la typologie de la place de construire une image mentale positive chez les usagers. La différenciation territoriale, et la qualité de l'aménagement semblent être les atouts conceptuels d'une éventuelle réussite.

L'image mentale positive est construite à travers le développement des indices typologiques de référence. Cette référence est en rapport à l'histoire du lieu, la forme de son occupation, et la nature des utilisateurs potentiels.

6. 2. 2. Repères De Développement Théorique De L'étude

Les exigences de cette étude sont évidemment différentes des exigences des autres types d'étude. Le processus méthodologique développé dans la recherche obéit à la nomenclature générale des investigations scientifiques. Cependant, une investigation scientifique cerne des points précis. Cette étude a montré des propositions pour les thèmes de recherche pour les futures étudiants dans les aspects suivants :

- Relation entre morphologie urbaine et morphologie de l'espace public.
- L'impact de la morphologie de l'espace public sur l'animation urbaine.
- La perception de la qualité des espaces publics.

Ces thèmes de recherches peuvent faire l'objet d'expérimentation dans des cas d'étude présentant des problématiques différentes.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGE :

- Adolphe, L. (2002). La perception des ambiances urbaines et le confort dans les espaces extérieurs. *Saga Cités, vers un système d'aide à la gestion des ambiances urbaines*.
- Aménager les espaces publics Annie Boyer, Editions du Moniteur, 1994
- Allain, R. (2004). Morphologie urbaine. *Géographie, aménagement et architecture de la ville, Paris, Armand Colin, 9-92*.
- Amos, R. (1972). Pour une anthropologie de la maison. *Edition DUNOD*.
- Athamena, K. (2012). *Modélisation et simulation des microclimats urbains: Étude de l'impact de la morphologie urbaine sur le confort dans les espaces extérieurs. Cas des éco - quartiers* (Doctoral dissertation, Ecole Centrale de Nantes (ECN)).
- Bailly, A. S. (1974). La perception des paysages urbains. [Essai méthodologique]. *Espace géographique, 3*(3), 211-217.
- Bailly, A. S. (1974). Perception de la ville et déplacement. L'impact de la mobilité sur le comportement. *Cahiers de géographie du Québec, 18*(45), 525-540.
- Bertrand, M. J., & Listowski, H. (1984). *Les places dans la ville: lectures d'un espace public*. Dunod.
- Banos, V., Candau, J., & Baud, A. C. (2009). Anonymat en localité. *Cahiers internationaux de sociologie, (2)*, 247-267.
- Caniggia, G., & Maffei, G. L. (2000). Composition architecturale et typologie du bâti: Lecture du bâti de base. *Traduit de l'italien par Pierre La rochelle. Québec: École d'architecture, Université Laval*.
- Chivallon, C. (2000). La diaspora antillaise au Royaume-Uni et le religieux [Appropriation d'un espace symbolique et reformulations des identités urbaines]. *Espace géographique, 29*(4), 315-328.
- Fusco, G., & Scarella, F. (2011). Métropolisation et ségrégation sociospatiale. *L'espace géographique, 40*(4), 319-336.
- Gault, M., & Galmiche, C. (2000). L'Évaluation des politiques publiques urbaines. *Paris, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction*.
- Gerosa, P. G., & Muratori, S. (1986). *Sur quelques aspects novateurs dans la théorie urbaine de Saverio Muratori*. Université des sciences humaines de Strasbourg.

-Hillier, B. (1987). La morphologie de l'espace urbain: l'évolution de l'approche syntaxique. *Architecture et Comportement/Architecture and Behaviour*, 3(3), 205-216.4

H .HOYT :

-Karam, H. (2010). *L'abduction en conception architecturale: Une sémiologie hypostatique* (Doctoral dissertation, Université Laval).

-Kevin, L. Y. N. C. H. (1976). *L'image de la cité*. Paris, Dunod.

-Krier, R. (1975). *L'espace de la ville: théorie et pratique*. Archives d'Architecture Moderne.

-Korosec-Serfaty, P. (1982). Images de la place. *Etude des représentations des formes, fonctions, pratiques et modes de la sociabilité des places publiques*. Ministère de l'environnement et du cadre de vie.

-MERLIN, P. (1988). *La morphologie vue par les experts internationaux* in MERLIN. (1988) *Morphologie urbaine et parcellaire*, Press Universitaire de Vincennes, Saint-Denis, 11-65.

-Monnet, J. (1998). La symbolique des lieux: pour une géographie des relations entre espace, pouvoir et identité. *Cybergeo: European Journal of Geography*.

-Norberg-Schulz, C. (1997). *Genius loci: paysage, ambiance, architecture*. Editions Mardaga.

-Norberg-Schulz, C., Guglielmetti, A., & Le Dantec, J. P. (1997). *L'art du lieu: architecture et paysage, permanence et mutations* (p. 56). Paris: Le Moniteur.

-Philippe, P. A. N. E. R. A. I., DEAPULE, J. C., & Marcelle, D. E. M. O. R. G. O. N. (1999). Analyse urbaine. *Marseille: PARENTHÈSES*.

-Public spaces, urban spaces. The dimension of urban design Matthew Carmona, Tim Heath, Taner Oc ,Architectural Press, Oxford, 2003

-Robitu, M. (2005). *Etude de l'interaction entre le bâtiment et son environnement urbain: influence sur les conditions de confort en espaces extérieurs*.

-Rioux, L. (2005). Approche psychosociale de l'attachement aux lieux de travail. *Laboratoire Orléanais de Gestion*, 2.

-Sitte C., *L'art de bâtir les villes*, Édition de l'Équerre, 1980

-Zepf, M. (2004). *Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*. Pour presses polytechniques.

-Werlen, B. (2003). Géographie culturelle et tournant culturel. *Géographie et cultures*, (47), 7-27.

OUVRAGES ET REVUES :

- Bertrand et Litowski (1984, p. 30) . PUBLIQUE, P. Place Publique.
- De Singly, F. (2012). *Le questionnaire: L'enquête et ses méthodes*. Armand Colin.
- Fachard, S. (Ed.). (1978). *8 places publiques en villes nouvelles: des artistes dans l'aménagement urbain* (Vol. 2). Secrétariat général du Groupe central des villes nouvelles.
- Norberg-Schulz, C., Guglielmetti, A., & Le Dantec, J. P. (1997). *L'art du lieu: architecture et paysage, permanence et mutations* (p. 56). Paris: Le Moniteur.
- Panerai, P., Demorgon, M., & Depaule, J. C. (1999). *Analyse urbaine*. Marseilles: Parenthèses.

ACTES DE COLLOQUES :

- Dossier documentaire sur LA PLACE PUBLIQUE B.M. Avril 2006 Séminaire Robert Auzelle, Arche de la Défense 92055 La Défense Cedex
- La place dans l'espace urbain Rennes, 18 et 19 janvier 1996, Presses Universitaires de Rennes 2, avril 1997
- La place publique dans la ville contemporaine Montréal, 25 et 26 septembre 1992, Editions du Méridien, Québec, janvier 1996

OUVRAGES GENERAUX :

- Géographie des Villes Pierre LAVEDAN, 1936
- Histoire de l'Urbanisme Pierre LAVEDAN, 1941
- Quatre Livres d'Architecture PALLADIO, 1726
- L'Art de bâtir les Villes Camillo SITTE, 1889
- Rasmussen, S.E., Villes et architectures, Éditions de l'Équerre, 1984
- Rossi A., L'architecture de la ville, Éditions de l'Équerre, 1981
- Town and Place Paul ZUCKER, 1959

Thèses de mémoires

- Approche des espaces publics urbains : cas de la ville nouvelle de Ali MENDJLI AMIRCHE TOUFIK, 2012
- Badache, H. (2014). *L'espace public entre conception et usage: Cas des jardins publics de Biskra* (Doctoral dissertation, Université Mohamed Khider de Biskra).

-Guêné, F. G. (2009). *De l'idée architecturale aux lieux de l'architecture: l'approche du lieu comme révélateur de la posture et du regard de l'architecte sur le monde* (Doctoral dissertation, Strasbourg).

-Les places publiques dans la création des paysages urbains, cas d'étude : la place de la liberté à BATNA ISMAIL RAHIMA 2015

SOURCES INTERNET

-<http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places/>

-http://www.arturbain.com/arturbain/dossiers/documents/T_2006_place_publicue_2.pdf